

MONTRÉAL

SEPTEMBRE

1910



XXVI^e

ANNÉE

No 9

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

POUR LE CONGRÈS

La préparation du cœur



ERTIAIRES, mes Frères et mes Sœurs, nous voici à la veille de ce Congrès eucharistique, qui doit resplendir dans les annales canadiennes comme l'une des merveilles de notre merveilleuse histoire ; être l'hommage grandiose de notre jeune Eglise à Celui qui l'a choisie, aimée, prédestinée ; et offrir aux Eglises séculaires qui se sont

désistées en notre faveur de leurs droits à présenter cette année au Dieu de l'Hostie leurs glorieuses adorations, la compensation de Le voir entourer d'incomparables et triomphaux splendeurs.

Nous avons largement et généreusement contribué à l'éclat extérieur de ces manifestations de notre foi et de notre piété ; nous nous sommes imposé des sacrifices, nous avons renoncé

à quelque désir chèrement caressé, à quelque projet longtemps entretenu pour que notre offrande soit plus digne de Dieu et de nous ; nous avons payé de notre personne peut-être, multipliant nos démarches, activant notre labeur... Et dans la mesure de nos forces et de nos ressources, nous avons concouru à ce but : que le Congrès eucharistique du Canada fût aussi magnifique, aussi majestueux que notre fierté nationale le pouvait souhaiter ; qu'il fût UNIQUE.

* * *

MAIS toutes ces pompes, toutes ces magnificences, toutes ces splendeurs pouvaient être accumulées sans que le cœur y mit un battement d'amour. Le désir de faire grand, et beau, et incomparable, pouvait à lui seul vider les coffres, entasser les richesses, provoquer les inspirations de l'art, épuiser les facultés humaines et les ressources terrestres. A prix d'argent, à prix d'or, mais sans foi, sans piété, sans amour, on peut obtenir en effet que d'habiles architectes jettent au travers de nos rues de prodigieux arcs de triomphe, élèvent sur nos places des reposoirs monumentaux ; que de savants décorateurs pavoisent nos avenues avec le goût le plus sûr, ornent délicatement nos sanctuaires et nos églises, déploient de somptueuses tentures, drapent noblement de luxueuses étoffes, déroulent des tapisseries inestimables, combinent d'étonnants effets de lumière, et disposent en harmonie et variété les fleurs les plus rares et les plus élégantes. L'idéal d'un artiste ou le seul espoir d'un gain proportionné lancera sous les voûtes éperdues les mille clameurs des orgues et les enivrantes volutes des parfums exquis, des encens et des cinnamomes...

Arriverait-on à rivaliser avec les fabuleuses splendeurs du culte hébreu au temps du roi Salomon, à les égaler, à les dépasser même, tout cela, tout cela sera froid et mort sans cette âme de prière et d'amour, sans cette intime vérité de l'adoration qu'exige Dieu de ses fidèles.

Et de l'Hostie universellement acclamée, officiellement

adorée, soulevée par un triomphe prestigieux et planant sur les multitudes prosternées, Notre-Seigneur pourrait répéter la plainte douloureuse qu'il mit aux lèvres d'Isaïe : « *Ce peuple m'honore de bouche : mais son cœur est loin de moi.* »

* * *

CAR de tout cet appareil, Il n'a pas besoin. Devant Lui, qui a jeté sous ses pieds l'azur des cieux comme un tapis de lumière moëlleuse et profonde, dont les teintes changeantes et toujours radieuses sont infiniment variées et splendides également, devant Lui nos plus admirables étoffes, nos draperies les plus merveilleuses ne seront jamais que d'indignes oripeaux ; auprès de la poussière de soleils dont Il a sablé le firmament, nos prodigieuses illuminations, feux de lampes et de pierreries, paraîtront toujours de pauvres lumignons. Et sous les fleurs dont nous la joncherons, reparaitra bien vite la boue de nos rues...

Si c'était la gloire extérieure qu'Il désire, d'un mot, d'un signe, Il créerait d'inimaginables merveilles ; les éternels trésors de sa toute-puissance et de son infinie sagesse livreraient des splendeurs inconçues ; et même s'Il daignait limiter ses prodiges aux bornes de nos plus irréalisables rêves, Il pourrait sur chaque Hostie faire descendre du ciel un temple digne d'elle, ruisselant de gloire, embrasé des flamboiements de ces joyaux que Jean dans sa Vision a contemplés, servant de fondements aux murs de l'éternelle cité : l'or pur transparent comme le cristal, le jaspé, le saphir, l'émeraude, le sardonix, le chrysope, l'hyacinthe et l'améthyste. Il pourrait en chasser les Saintes Espèces et les sertir d'une seule perle de gros-seur et d'orient divins. Il pourrait déployer autour de la Présence Réelle la théorie des anges, le cortège des neufs chœurs, la procession de toutes les hiérarchies célestes ; et des harmonies s'élanceraient avec la fumée des aromates et les acclamations pour s'éteindre et mourir au pied de l'Ostensoir...

* * *

Oh ! ce ne sont pas nos indigentes splendeurs et nos mesquines magnificences qui attirent parmi nous Notre-Seigneur et le retiennent !

Mais des âmes purifiées ! des cœurs illuminés des clartés de la grâce ! des âmes remplies des dons de l'Esprit-Saint ! Des cœurs enrichis de la Présence divine ! des âmes portant le sceau de l'éternelle adoption ! des cœurs nourris et engraisés de sa Chair suradorable, enivrés de son Sang précieux . . . Voilà les temples, voilà les autels, voilà les tabernacles, voilà les ostensoirs qu'Il désire, et que sa toute-puissance s'est interdit de créer, parce qu'Il veut que nous les lui offrions librement ! . . .

Jésus verra nos efforts.

Il trouvera bon et beau et digne de Lui tout ce que nous aurons fait, puisque nous y avons mis notre bonne volonté ; et Il les bénira du haut du trône eucharistique que nous Lui aurons élevé, si indigne de Lui que ce trône demeure malgré sa magnificence.

Mais Jésus aussi verra nos âmes !

Son regard n'y rencontrera-t-il rien qui le blesse ? Ainsi qu'au jour de son entrée à Jérusalem, ses yeux ne distingueront-ils pas, au milieu de ceux qui chanteront l'hosanna, qui porteront des palmes, qui étendront sur le chemin leurs vêtements, ses yeux ne distingueront-ils pas des âmes coupables, ingrates, sacrilèges, déicides ? . . . Oh ! la nuit de ces âmes serait capable d'éteindre et d'obscurcir la radieuse beauté du ciel pur . . .

Et Jésus verra nos cœurs !

Or n'y trouvera-t-il pas la négligence, l'indifférence, l'oubli de son amour. Il y a si longtemps qu'Il nous appelle ; Il nous a appelés tant de fois par des appels si pressants et si doux ! Avons-nous écouté ? avons-nous obéi ? La fréquence de nos communions, par exemple, est-elle ce qu'elle devrait et pourrait être ? Nos prières, l'accomplissement de nos devoirs d'état, la fidélité à notre sainte Règle, toute notre vie peut-elle soutenir l'épreuve du regard, qu'au jour de son triomphe eucharistique, Jésus laissera tomber sur nous ?

Pourra-t-il nous rendre le témoignage, cet incorruptible Juge, que nous nous sommes généreusement préparés à ces solennelles assises de notre foi et de notre amour ? Que nous ne nous sommes pas contentés du dehors, mais que nous avons ouvert notre âme à sa venue ? qu'il y a dans notre vie plus de son évangélique esprit, et moins de l'esprit satanique du monde, plus de mortification et moins de cette effrénée recherche de nos aises et du confort, ruine des mœurs et piège des âmes ; plus de sincère pénitence et moins d'amour du luxe, moins d'attachement aux maximes et aux coutumes du siècle pervers ? . . .

Tertiaires, mes frères et mes sœurs, si cette préparation a fait défaut, si vous vous êtes trop payés de sacrifices extérieurs, d'offrandes pécuniaires et de démarches personnelles, reprenez-vous, il en est temps encore ; dans les choses de Dieu, trop tard est un mot vide de sens ; un instant de ferveur peut réparer des années de langueur. Recouvrez vos négligences. Marie vous y invite. Et dans les quelques jours qui nous séparent encore de ces jours, faites, s'il en est besoin, faites la préparation du cœur !

V.-M.



VARIÉTÉ EUCHARISTIQUE

Le Voile du Tabernacle

Je ne demande qu'une chose au Seigneur, mais je la demande ardemment : que j'habite en son sanctuaire tous les jours de ma vie. Ps. 26. v. 4.



MODESTE pavillon où dans l'isolement des heures solitaires repose l'Amour, voile léger de la geôle où languit le Désir, fragile tissu fait d'or, ou de pourpre ou de soie, je te salue ! Que tu m'apparais aimable et familier quand poussée par le besoin ou guidée par la confiance, j'accours à Celui qui toujours m'appelle. O Voile du Tabernacle, indice de la Présence sacrée, c'est toi qui me rassures et me dis : Il est là, Il t'attend, Il t'écoute. Jésus est là ! Seul il a passé la nuit, ces longs moments dérobés à l'amour.

Lui ne s'endort jamais et toujours son cœur veille ; Il attend l'arrivée de ceux qui viendront le saluer au matin. Et quand sous les doigts du prêtre s'écarte le voile, Il frémit de tendresse ; comme si l'âme de Jésus se cachait aux plis du tissu, agiter l'un fait frissonner l'autre. C'est qu'il tardait tant au Maître de revoir ses fidèles. Dans l'ombre il a souhaité leur retour, et l'humble voile qui le cache, souvent mû par les soupirs de sa langueur, fut le confident de son amour.

Je ne demande qu'une chose au Seigneur, mais je la demande ardemment : que j'habite en son sanctuaire tous les jours de ma vie.

Jésus est là ! Les cierges de l'autel lentement s'éteignent ; dans les voûtes qui s'enténébrent, les dernières fumées de l'encens s'évaporent ; la lampe du sanctuaire vacille dans son berceau d'or... la pénombre qui gagne le rideau de soie semble l'agiter... on croirait qu'il va s'entr'ouvrir pour laisser paraître Jésus. Dans le Lieu Saint plus de foule... çà et là pieusement agenouillés quelques intimes du

Maître : ceux qui souffrent, ceux qui pleurent, ceux qui ont besoin, peut-être ceux qui ont beaucoup reçu ; l'heure qui ramène l'ombre fait décroître le bruit. C'est l'instant des confidences, du recueillement... Silence ! Voix de la terre ; paix et solitude autour de l'âme qui écoute Jésus.

« — Viens — dit-Il — viens plus près de moi, enfant éprise de vie et de bonheur ; j'apaiserai ta soif, je comblerai le vide qu'en toi le monde ne peut emplir. Viens, je suis la voie, la vérité et la vie... la voie que tu cherches, la vérité qui délivre, la vie que tu désires. Ne crains pas mon regard, pourquoi trembler ? Au Tabernacle je ne suis que miséricorde... et si faible ! Viens... je te rassasierai, de ce rassasiement qui ne dégoûte jamais. As-tu peur ?

— Non Jésus, je n'ai pas peur, mais j'ai honte. »

Je ne demande qu'une chose au Seigneur, mais je la demande ardemment : que j'habite en son sanctuaire tous les jours de ma vie.

Jadis, sous la Loi Ancienne, caché par un lourd voile que ne pouvait traverser le regard, le Dieu du Sinaï voulut que l'Hébreu honorât sa Présence invisible. Au Tabernacle, la Présence Réelle se déroba à nos yeux par un léger voile que la brise du soir fait trembler. Point d'autres gardes qui le défendent des attentats de l'impiété... C'est qu'à la Loi Ancienne, faite d'observances et de craintes, a succédé l'Alliance Nouvelle toute de miséricorde et de tendresse. Par Moïse commandait la rigueur, par le Fils de Marie règne l'amour.

.....
O Dieu de la Cène, Dieu de l'Hostie qui demeurerez avec nous jusqu'à la fin des temps, au jour où la terre se couvrira de l'ombre de la justice éternelle, sortez de votre prison eucharistique armé de votre croix pour nous venir juger.

Et toi, voile de pourpre, ou d'or ou de soie, qui nous dérobes le mystère de l'amour du Créateur pour sa créature, ne livre passage au Divin Prisonnier que lorsque les âmes fidèles seront devenues des tabernacles vivants. Alors, unifié à Dieu l'homme vivra de son amour et de son éternité, sans voile à jamais !

Je ne demande qu'une chose au Seigneur, mais je la demande ardemment : que j'habite en son sanctuaire tous les jours de ma vie.



Médailles-Scapulaires

DÈNE faveur pontificale accordée aux néophytes des missions à la demande du Vicaire Apostolique du Congo a été étendue à tous les fidèles par décret du 19 juillet 1909; elle permet de remplacer les scapulaires ordinaires faits d'étoffe, par une médaille, aux conditions suivantes :

1° Que la *réception* au scapulaire et *l'imposition* aient été faites régulièrement et dans la forme du rituel, c'est-à-dire avec un scapulaire ordinaire ;

2° Que les conditions requises pour le gain des indulgences (prières, etc. . .) soient remplies ;

3° Que la médaille ait été bénite par un prêtre en ayant le pouvoir.

Il convient que cette médaille soit à l'effigie de la Sainte Vierge, si elle remplace l'un des scapulaires de Marie : *Mont-Carmel*, *Immaculée-Conception*, *Sept-Douleurs* ; à l'effigie de Notre-Seigneur pour les autres. De sorte qu'une médaille représentant sur une face Notre-Seigneur et Notre-Dame sur l'autre, peut tenir lieu de tous les scapulaires. Remarquons cependant que les scapulaires de Tiers-Ordres ont été expressément exclus de la concession, par un décret du 9 décembre 1909. Il n'est donc point permis aux Tertiaires de les remplacer par une médaille.

Aucune raison spéciale n'est exigée pour l'usage de ce privilège : commodité, propreté ou simple volonté autorisent à remplacer ainsi les scapulaires d'étoffe. Il n'est même pas requis que cette médaille soit portée au cou ; pourvu qu'on la porte habituellement, on peut la garder soit dans une poche de vêtement, soit fixée au chapelet, ou de toute autre manière.

Par délégation du Souverain Pontife et des supérieurs, tous nos Pères ont à présent le pouvoir de bénir des médailles pour être utilisées selon l'indult.



LES SOLILOQUES

DU Bx P. PAUL DE SAINTE-MADELEINE

Martyr anglais de l'Ordre des Mineurs

DOUZE RÈGLES DE PERFECTION

Première règle

1. Dans les tentations nées de la chair et qui tendent à l'orgueil, à l'envie, à la recherche du bien-être ;

Dans celles qui viennent du monde et qui ont pour fin l'amour déréglé des choses créées ;

Dans celles qu'attise le démon et qui sollicitent aux actes mauvais ;

Dans les circonstances adverses ou prospères, dis :

« Béni soit Dieu qui met toutes choses à mon service pour que moi-même je ne serve que Lui seul.

2. Car l'adversité sert à m'humilier, la prospérité à me consoler, les tentations à éprouver ma force, ma patience, mon renoncement ;

Afin que voyant mes défauts, je m'amende, et que voyant mes progrès je rende grâce à Dieu.

3. Venez donc ! o bénies tentations, bénies adversités ; venez, désolations, consolations, qui apportez avec vous la bénédiction de mon Dieu.

Qu'il vous envoie ou qu'il vous permette, vous ne venez point pour me détruire, mais pour me servir. »

Telle est la première et grande loi de la perfection, de tout prendre de la main de Dieu ; par elle l'homme porte également toutes choses, mérite en tout, domine sur tout, s'élève au-dessus de tout.

Deuxième règle

1. Sache qu'il n'y a en toi que deux principes : Dieu et son Esprit-Saint, la chair et son foyer de concupiscence originelle.

Sache que l'Esprit-Saint en toi demeure comme un législateur et un juge et qu'à chaque moment il édicte des règles certaines, selon lesquelles la chair doit être rabaissée et humiliée ;

Ainsi dans toute circonstance, si tu es attentif à la loi de l'Esprit Saint, tu connaîtras ta voie, et tu diras : « Voici le temps d'exercer la patience, l'humilité, la charité . . . »

Après le combat, après la victoire, tu diras encore : « Seigneur, enseignez-moi toujours votre justice, et que mon cœur ne décline pas vers l'iniquité ».

2. Sache au contraire, quand la chair s'insurge, lui faire une immédiate et prompte violence, et jusqu'à ce qu'elle soit apaisée ou domptée ne cesse ni de l'affliger ni de lui contredire hardiment.

Que si elle s'élève d'orgueil, dis-lui : « Ha, pécheresse ! tu seras foulée aux pieds et mise plus bas que terre, et je t'y traînerai moi-même . . . » Et dans l'occasion fais-le.

Que si elle s'émeut d'envie au sujet du prochain, tu la forceras de rendre service à ce frère, d'accepter ses rebuffades, de lui présenter des excuses, de prier pour lui . . .

Que si la gourmandise la dévore, contrains-la de manger ou de boire quelque chose qui lui répugne et qui, sans nuire à la santé, mortifie ce bestial instinct.

3. La seconde règle est donc de redresser par la force les inclinations perverses de la nature, jusqu'à ce qu'assouplie par l'habitude contraire, elle suive avec facilité, douceur et promptitude les mouvements intérieurs que lui imprime l'Esprit-Saint.

Ainsi dans le recueillement et le silence, l'âme aura Dieu pour conseiller et connaîtra ses secrets.

Troisième règle

1. Propose-toi efficacement de préférer toujours ce qui est contraire à ton inclination, pourvu qu'aucun péché ne s'ensuive.

Et dans l'occasion, quoiqu'il survienne de fâcheux, rentre aussitôt en toi-même et rappelle-toi ton propos, te disant :

« Que Dieu soit béni ! Je tiens ce que je cherche ! »

Et en effet, puisque ta volonté et ton désir attendent ce qui te contrarie, rien désormais n'arrivera contre ton attente.

Rien de ce qui peut advenir ne te sera à charge.

Par cette troisième règle, tu jouiras dès ici-bas d'une des célestes béatitudes, car rien ne trouble ou n'inquiète les élus, et plus tard tu partageras leur prix.

**Préparation indispensable**

Avant d'en faire un tertiaire, il faut demander à un chrétien de *comprendre* sa religion. Non pas seulement d'avoir des notions précises sur son histoire ou de savoir la lettre du catéchisme ; mais d'avoir le sentiment profond de la place qu'elle doit occuper dans la vie d'un homme. Comprendre la religion, c'est lui donner son importance réelle dans le côté extérieur de notre existence, comme dans l'intime de notre être.

Il faut expliquer au postulant que la religion ne consiste pas seulement en une série de pratiques pieuses — récitation de prières, assistance aux offices, observances rituelles qui ont leur raison d'être — (diminuée trop souvent par la routine, par l'usage, par l'atavisme) mais que le « royaume de Dieu est au dedans de nous », que c'est l'esprit qui vivifie et que vivre de son christianisme c'est travailler à augmenter en soi *la vie intérieure*.

Esprit de paix, de renoncement, de résignation, quels désirs de perfection ne germeront-ils pas dans l'âme de ce postulant à qui l'on aura appris que l'unique but de la vie est d'accroître Jésus-Christ en soi !

Quel excellent tertiaire que celui qui saura mettre le *surnaturel* à la base de toutes ses actions ! Il possèdera cette *sainte indifférence* qui exalte *l'activité féconde*, activité inaccessible aux découragements humains par cela même que son mobile dépasse les visées humaines.



L'Ordre franciscain et l'Eucharistie

LES TERTIAIRES (1)



A sève de vie évangélique que la parole ardente de Saint François éveillait dans les âmes faisait germer sans nombre dans le monde entier les désirs et les œuvres de la sainteté. Les cloîtres qu'il avait fondés pour ses frères, puis pour Sainte Claire et ses filles, étaient débordants et dans le monde encore une foule d'hommes et de femmes étaient travaillés du désir de la perfection.

Ce fut le Tiers-Ordre, l'œuvre peut-être la plus géniale ou mieux la plus inspirée de Saint François, qui vint répondre à tant de nobles aspirations et leur donner pleine satisfaction.

Aussitôt fondé, il vit accourir à lui les âmes les plus pures, que les devoirs de leur état empêchaient de franchir l'enceinte du cloître, comme aussi les âmes souillées dont la grâce voulait faire des héros de la pénitence et du repentir.

Est-il besoin de dire que l'Eucharistie était comme le centre de ces âmes : pour les unes la source où elles puisaient leurs larmes de Madeleines et pour les autres le foyer où s'allumaient leurs ardeurs de séraphins.

* * *

Commençons par notre chère Sainte Elisabeth de Hongrie que les Sœurs du Tiers-Ordre reconnaissent toutes pour leur patronne et qui, du vivant même du saint Fondateur, embrassa son Institut.

Dès l'âge le plus tendre, enfant prédestinée, dans sa piété naïve,

(1) Nous devons la gravure qui accompagne cet article à l'obligeance de son auteur, religieuse de la Congrégation Notre-Dame (c'est par erreur que cette note a été placée à la p. 326, n° de juillet.)

elle aimait à se prosterner contre terre au pied de l'autel dans la chapelle du château, et là, les yeux levés vers l'Hôte divin du tabernacle après lequel son cœur soupirait, elle s'abîmait dans une douce contemplation.

Même durant les jeux de ses compagnes auxquelles elle prenait sa joyeuse part, elle faisait en sorte de diriger le groupe vers la chapelle. « Quand elle la trouvait fermée, raconte Montalembert, elle en baisait avec ferveur la serrure, la porte et les murs extérieurs, par amour pour le Dieu voilé qui y reposait. »

Sa dévotion au Saint Sacrifice de la messe était extraordinaire. Elle s'y rendait avec une parure aussi simple que le lui permettait son état de princesse. Puis quand la messe commençait, elle réfléchissait sur l'ineffable excellence de ce grand mystère, sur sa propre bassesse, et il naissait dans son cœur une humilité si profonde qu'elle se dépouillait alors de ses plus précieux ornements, surtout de la couronne d'or qui ornait sa tête ; elle voulait paraître devant Dieu dans un état d'abaissement total non seulement au fond de son âme, mais encore dans tout son extérieur. Quant aux sentiments qui remplissaient son cœur elle ne pouvait tellement les retenir qu'il n'en parût rien au dehors ; il arriva qu'après la consécration on la vit tout entourée d'une sorte de nimbe lumineux et quelquefois si resplendissant qu'un prêtre de sainte vie confessa ensuite ne pouvoir le regarder sans en avoir les yeux éblouis. (1)

Quand nous lirons les merveilles de piété et de charité de cette belle vie, les œuvres d'humilité et de miséricorde accomplies par la chère Sainte, les tendresses de son amour conjugal et de son dévouement maternel, nous saurons où elle venait les puiser. Nous ne serons pas surpris de voir au jour de sa disgrâce, l'héroïque jeune femme, après avoir trouvé un pauvre asile pour ses enfants, venir à minuit avec ses deux compagnes aux matines des Franciscaïns et supplier les religieux de chanter au pied de l'autel un *Te Deum* d'action de grâces. Enfin elle passera les dernières années de sa vie et la terminera, à l'âge de 24 ans, dans la pauvre cabane de bois qu'elle avait choisie pour demeure, à côté de l'église des Franciscaïns de Marbourg, près de l'autel où elle avait fixé son cœur.

(1) D'après la Vie de Sainte Elisabeth de Hongrie, par Saubin. (Wadding, 1224.)

A la même époque un autre tertiaire couronné donnait les mêmes exemples de semblables vertus.

On sait quelle était la foi de Saint Louis en l'auguste mystère de nos autels. Elle se traduisait chez lui par une grande dévotion à l'Office divin dont il suivait, dans sa chapelle, toutes les heures du jour et de la nuit. Chaque matin, après prime, il entendait trois messes, dont l'une chantée selon l'office du jour. Même en voyage, il trouvait le moyen d'avoir ses messes accoutumées. Aux jours de fête, il les voulait très solennelles, avec assistance d'un ou de plusieurs évêques. Il avait soin de faire conserver dans sa chapelle des ornements et vêtements sacrés qu'il voulait de soie et des plus richement brodés.

Plusieurs grands seigneurs murmuraient, dit un chroniqueur contemporain, de ce que le roi assistait à tant d'offices et de messes. C'étaient, pensaient-ils, des heures perdues. Le saint roi l'apprit et se contenta de répondre : « Ils ne trouveraient rien à dire si je perdais véritablement deux fois plus de temps au jeu et à la chasse. »

Pour ce qui est de son respect devant le Saint Sacrement, il était à la hauteur de sa foi et dépasse tout ce que nous pouvons nous imaginer d'un roi. Il se tenait généralement à l'église, soit debout, soit agenouillé sur le pavé, soit appuyé simplement au banc qui était devant lui. Quand il s'essayait, c'était à terre sur un tapis, sans aucun coussin. Pendant la messe il ne souffrait pas qu'on lui parlât sans motif grave.

Ses communions étaient d'une ferveur extraordinaire, avec une humilité et une componction pénétrantes ; voici comme s'en exprime un contemporain . . . « Il allait recevoir son Sauveur avec une très grande dévotion, ôtait son chaperon et sa coiffe et, après qu'il était entré au chœur de l'église, il n'allait pas sur ses pieds jusqu'à l'autel, mais il y allait à genoux ; et quand il était devant l'autel, il disait son *Confiteor* à mains jointes, avec beaucoup de soupirs et de gémissements et alors il recevait le vrai Corps de Jésus-Christ, de la main de l'évêque ou du prêtre. » (1)

N'est-ce pas, que le même esprit animait Saint Louis de France et Sainte Elisabeth de Hongrie ? Pour l'un comme pour l'autre, l'autel et le tabernacle sont le point de départ des actions de leur jour-

(1) Saint Louis par Marius Sepet. Collection Lecoffre.

née et de toute leur vie ; c'est là qu'ils renouvellent constamment le désir de perfection et le zèle pour toutes les vertus qui font les vrais chrétiens et les saints rois.

Ils méritent vraiment d'être les Patrons de ce Tiers-Ordre, où viendront se ranger, pour imiter leurs exemples, bien d'autres têtes couronnées.

* * *

C'est l'insigne privilège du Tiers-Ordre franciscain d'offrir aux âmes tombées, mais repentantes et altérées de réparation et de pénitence, la règle et la vie qu'il leur faut pour expier leur malheureux passé et devenir souvent des vases d'élection, des prodiges de sainteté.

Telle fut dès le début de l'Ordre, au XIII^e siècle, l'illustre Marguerite de Cortone, d'abord fameuse par ses débordements, puis plus célèbre encore par sa pénitence. C'est la Madeleine de l'Ordre Séraphique. « Dès qu'elle se fut reconnue, chante son Office, la Madeleine de l'Ordre séraphique se convertit et beaucoup de péchés lui furent remis parce qu'elle aima beaucoup. » Les larmes ininterrompues jointes à des pénitences effrayantes furent si puissantes sur le Cœur de Jésus que vint un jour où le divin Sauveur n'hésita pas à lui dire : « Vous êtes devenue si pure que je vous compte parmi les vierges et je vous prépare parmi elles une gloire égale à celle de Madeleine. »

Marguerite a donc aimé beaucoup Jésus, et il serait impossible, dit son biographe, d'exprimer l'ardeur de cet amour. Mais à quel foyer allumait-elle ce feu sacré ? où cherchait-elle son Sauveur pour se jeter à ses pieds et les arroser de larmes incoercibles ? Dans le Sacrement de nos autels. Elle restait là, humble et immobile, le plus qu'elle pouvait ; s'éloignait-elle, son cœur demeurait là pour bénir, aimer et remercier son béni Sauveur.

Quand elle était comme écrasée par les bienfaits dont le Seigneur la comblait, malgré son indignité si profondément sentie, une voix intérieure lui suggérait qu'une seule messe rendait à Dieu plus qu'elle ne pouvait faire par tous les moyens imaginables.

Son plus grand bonheur était de recevoir le divin Hôte de son cœur. Elle s'y préparait par les vertus héroïques avec lesquelles Madeleine le recevait dans sa maison, et comme la pénitente de

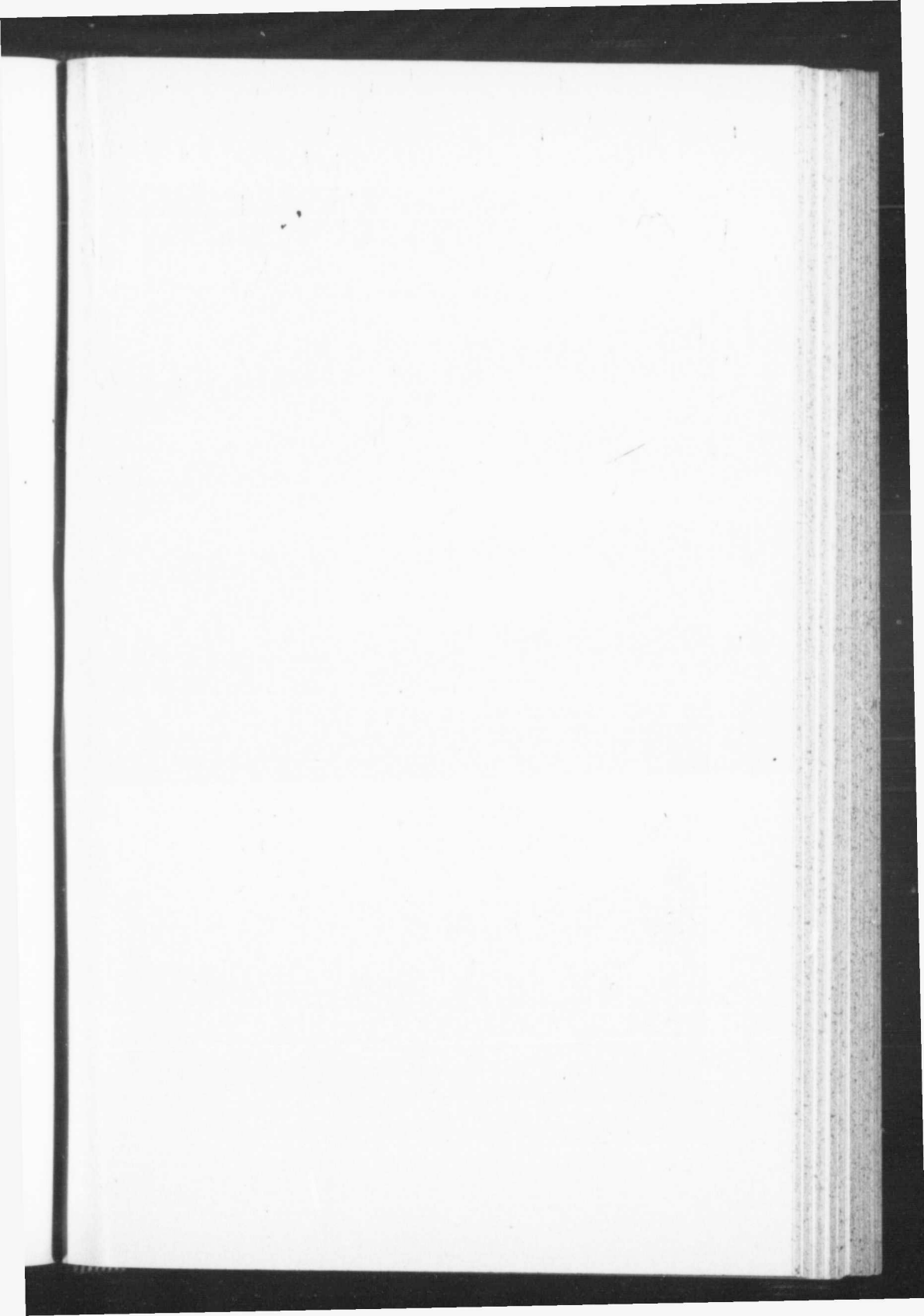
l'Évangile elle retirait toujours de cette divine visite les fruits les plus précieux : c'était le moment des extases et des communications les plus délicieuses.

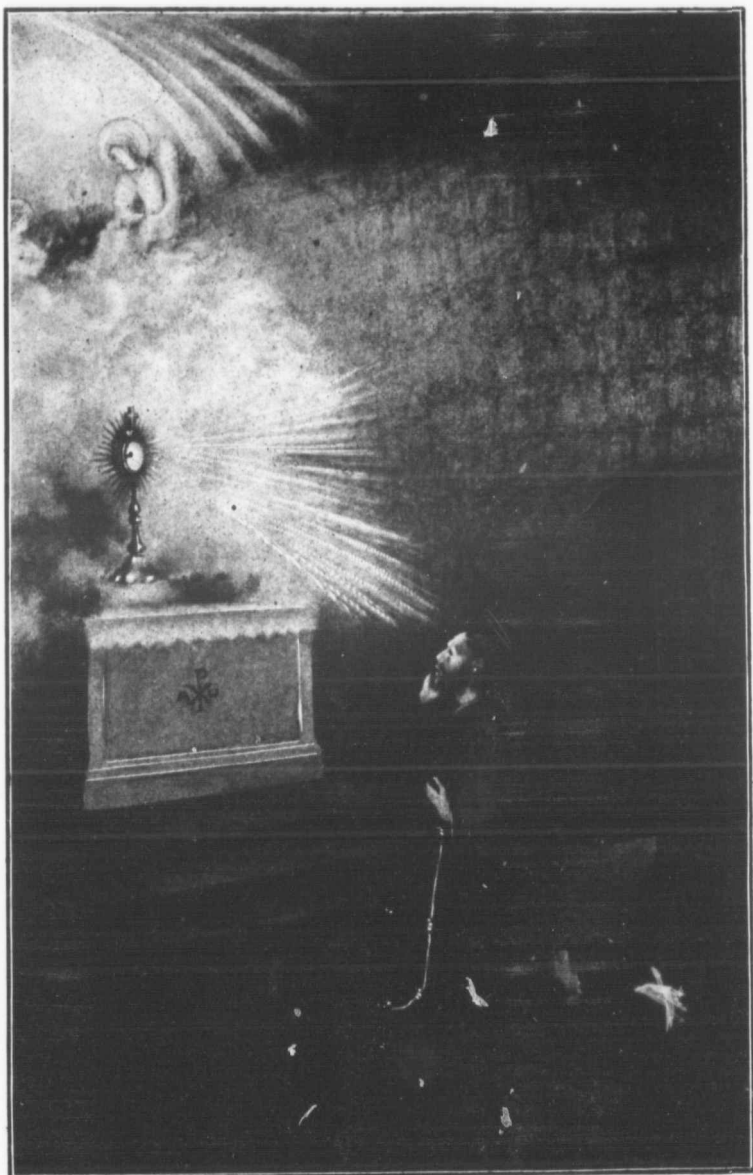
Or voilà précisément ce qui faisait le plus souffrir Marguerite. Son humilité vraiment prodigieuse lui faisait si vivement comprendre son indignité qu'à cette vue elle s'éloignait de la sainte table. Bien qu'elle se confessât tous les jours elle ne se trouvait pas assez pure. Elle s'en expliquait à Jésus lui-même dans ses communications avec Lui et c'est le Seigneur qui par des ordres exprès l'obligea à s'approcher de la Sainte Table, tous les jours.

Quant à sa préparation à une action si importante, elle la commençait dès minuit dans sa cellule et la continuait à l'église jusqu'à près de midi. Elle y mettait encore plus de ferveur que de temps. Elle avait coutume de dire que les voies où passait le corps de Jésus devaient être toutes enduites de l'or le plus pur, afin qu'il fût autant honoré par nous qu'il avait été maltraité par les Juifs. Malgré de si sublimes dispositions, Marguerite était cependant parfois saisie d'une si grande crainte qu'elle tremblait de tous ses membres, au point que ses compagnes accouraient pour la soutenir. Elle-même en était surprise et se plaignait de sa pusillanimité, mais le Sauveur lui dit « que tous les anges tremblaient de respect en sa présence et qu'il convenait qu'elle tremblât aussi elle-même. » Marguerite y joignait d'autres marques de respect : elle ôtait son voile, se mettait la corde au cou et versait beaucoup de larmes. Mais ne voulant pas être aperçue elle communiait à part, dans un endroit isolé et après la messe conventuelle. Parfois elle était saisie d'un désir si ardent que toute hors d'elle-même elle demandait la communion à grands cris, avant l'heure ordinaire, sans s'apercevoir de la foule des assistants.

Enfin, il est hors de doute que dans cette manne céleste la pénitente séraphique trouvait la force du corps en même temps que de l'âme, tellement elle prenait peu de nourriture. Cela fut évident à la fin de sa vie, lorsqu'elle vécut près de trois semaines sans autre nourriture que la Sainte Communion.

C'est ainsi que la pauvre pécheresse repentante mérita de recevoir du Sauveur les doux noms de *filie*, d'*élue*, d'*épouse choisie par le Père, le Fils et le Saint-Esprit*, de *trône précieux*, de *temple éblouissant de la Sainte Trinité* avec cette promesse formelle : *Ce n'est pas*





« L'AMOUR N'EST PAS AIMÉ » St. Jeanne d'Arche.

dans l'enfer, mais dans le Paradis que je veux vous mettre et pour que vous y soyez plus près de mon trône, je vous placerai parmi les séraphins les plus élevés.»

C'est ainsi également que son corps se conserve depuis des siècles sans corruption, blanc et odoriférant. Au contact de l'Eucharistie le lis flétri a retrouvé sa blancheur et son parfum, et ce vase d'albâtre de la Madeleine ne cesse de proclamer la miséricorde du Sauveur Jésus et la puissance de l'amour pénitent.

Voici maintenant une tout autre fleur eucharistique du parterre séraphique : Jeanne-Marie de Maillé. Epouse à quinze ans du jeune Robert, baron de Silly, elle vécut avec lui dans une de ces unions virginales imitées du mariage de la Sainte Vierge avec Saint Joseph, que le Tiers-Ordre a vues se multiplier dans son sein, et que le ciel a plusieurs fois enrichies des dons de la sainteté. Après treize ans de cette union angélique, elle resta veuve et, devenue Tertiaire, elle se consacra à la pauvreté, à l'humilité et aux œuvres de la charité.

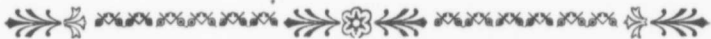
Retirée à Tours près de l'église de Saint Martin, elle fit de ce sanctuaire sa demeure de prédilection, et y fut comblée par Dieu de grâces sans nombre. Abreuvée d'humiliations, elle se rendit un jour au pied du Tabernacle pour y trouver conseil, courage et consolation. Après avoir longtemps prié, comme elle se retirait, elle entendit derrière elle une voix qui lui dit : " O ma fille bien-aimée, veux-tu donc t'éloigner de moi ? » Jeanne-Marie comprit le sens de ces paroles, et depuis lors, elle passa ses nuits dans les églises, partageant son temps entre de pieuses lectures, la contemplation et un court sommeil. Elle ne fut pas toujours admise à y rester : elle eut alors recours à ses Pères, les Franciscains, qui lui trouvèrent un logis misérable tout près de leur monastère. Elle y passa les vingt-sept dernières années de sa vie, venant régulièrement aux offices du jour et de la nuit. Après matines, elle ne pouvait se résoudre à se séparer du tabernacle et demeurait souvent auprès de son Bien-Aimé.

Les faveurs qu'elle recevait durant ces longs entretiens avec Jésus ne peuvent se raconter. Ces longues stations étaient sa manière de se préparer à la sainte communion ; au moment de s'approcher de la sainte Table, partagée entre le désir et la crainte, elle était pâle d'émotion. Mais à peine s'était-elle nourrie du pain des Anges que son visage se transfigurait : il prenait l'éclat et la fraîcheur des

roses sous les larmes de bonheur qui inondaient ses joues . . . spectacle ravissant dont un grand nombre de personnes ont été plusieurs fois témoins. (1)

Arrêtons-nous avec cette veuve virginale et séraphique. Comme Sainte Elisabeth et Saint Louis donnent aux Tertiaires l'exemple de l'assistance à la sainte messe, Sainte Marguerite celui de la communion fréquente et fervente, Jeanne-Marie de Maillé leur enseigne les avantages et le prix de la Visite au Saint-Sacrement. Puissiez-vous, chers Tertiaires, profiter de ces leçons et de ces exemples et pratiquer comme vos patrons et vos devanciers, cette triple dévotion qui fait les âmes vraiment eucharistiques !

C.-M.



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE JOSEPH DENIS

FONDATION A MONTRÉAL



son retour de Terre-Neuve, le Père Joseph passa quelque temps au couvent de Notre-Dame-des-Anges, à Québec. Mais notre Récollet avait décidément la vocation de fondateur, et c'est lui qui fut choisi, en 1692, pour établir un couvent de son ordre à Ville-Marie.

Il y avait longtemps que les habitants de cet endroit réclamaient des Récollets. Dès 1678, les principaux bourgeois s'adressèrent à la médiation du Gouverneur, M. de Frontenac, pour obtenir de Mgr de Laval, un établissement de Récollets, « attendu, dit leur requête, que les peuples dudit lieu et de ladite Isle s'estans multipliez et se multiplians, tous les jours ont besoin plus particulièrement de cette assistance tant pour le repos et soulagement de leurs

(1) D'après sa Vie, par le R. P. Léopold de Chérancé, O. M. Cap.

consciencés que pouët estre aidez et secourus de ces bons religieux et augmenter par leur moyen le service de Dieu. » (1)

Les signataires s'offraient même à fournir un emplacement pour la construction d'un couvent.

Des négociations furent ouvertes entre les Sulpiciens, seigneurs de Ville-Marie, et les Récollets, et en 1681 un terrain fut cédé à ces derniers. Cependant, la fondation, d'abord retardée à la demande des Messieurs de Saint Sulpice, n'eut pas lieu, et ce ne fut que dix ans plus tard, en 1692, qu'elle put s'effectuer, sur des bases nouvelles et sur un terrain nouveau, beaucoup plus avantageux que le terrain cédé en 1681 par le Séminaire. Le terrain nouveau fut successivement constitué par acquisitions et transactions opérées par le syndic des Récollets à Montréal, M. Bertrand Arnaud, marchand, les 17 et 18 avril, le 22 mai, les 19 et 23 août 1692. (2)

Ce terrain était plus rapproché du centre de la bourgade, à proximité de l'église paroissiale, sur la rue Notre Dame, à son extrémité ouest.

La fondation se fit dans le plus grand accord entre les parties intéressées, l'évêque, les Sulpiciens et les Récollets. Les patentes épiscopales de cette fondation ne paraissent pas avoir été conservées; celles du roi, expédiées à la demande de Mgr de Saint-Vallier, sont du mois de mars 1692; celles-ci, que nous avons déjà citées, reconnaissent tous les établissements des Récollets au Canada. (3) De son côté, M. Dollier, supérieur du Séminaire de Montréal, d'accord avec le Supérieur général de la Compagnie, M. Tronson, se montra des mieux disposés pour cette fondation. (4)

Le terrain acquis, le Père Joseph se mit sans retard à la construction du couvent et de l'église. Il semble que ces constructions aient été faites en bois, car une douzaine d'années plus tard on rebâtit en pierres le couvent, (5) ce qui sans doute n'aurait pas eu lieu, s'il

(1) Archives de Versailles. Fonds-Récollets.

(2) Greffe d'Adhémar, Montréal.

(3) Archives de Versailles. Fonds-Récollets.

(4) Lettre de M. Tronson à M. Dollier, 1692. Archives de Saint-Sulpice, Montréal.

(5) Requête du syndic des Récollets de Montréal contre Pierre Couturier, entrepreneur maçon, en réclamation de dommages pour travaux mal exécutés, 1706. *Archives du Parlement de Québec.*

n'eût été d'abord construit en bois. D'ailleurs, les édifices élevés par le Père Joseph étaient assez exigus ; c'était sans doute une installation provisoire. Quelques mois suffirent à la mettre en état d'être habitée, grâce à l'activité du fondateur, comme en témoignait M. de Frontenac, dans une lettre aux Récollets de Paris, en date du 10 octobre 1692 : « Nous en voyons un effet tout récent [de la Providence] dans votre établissement de Montréal qui s'est fait comme par miracle, puisqu'on peut dire que c'en est un de vous y voir en deux mois plus commodément établis que vous ne l'estes à l'hospice de Québec et avec un si grand emplacement et si beau jardin que dans peu vous en pouvez faire un aussi beau couvent qu'il y ait en France dans aucune de vos provinces. Il est vray que le Père Joseph Denis a esté le coopérateur de cette merveille . . . » (1)

L'année suivante, 1693, la communauté était complètement installée, et Mgr de Saint-Vallier, après une visite qu'il y fit, écrivait à son tour au Définitoire de la province des Récollets à Paris, à la date du 15 octobre.

« Je me suis fait une satisfaction particulière de monter au Montréal et aux Trois-Rivières pour voir les petits établissements que vos Pères y avaient commencés. J'ai trouvé celui de Montréal bien plus avancé que l'autre, et je dois rendre cette justice au Père Joseph qui en a pris soin qu'il m'a autant surpris qu'édifié. Il a trouvé moyen de faire avec le secours de la Providence toutes les commoditez nécessaires à une communauté régulière ; l'on y vit aussi régulièrement comme dans nos communautés de France, ce qui contente parfaitement les peuples de cette extrémité de mon diocèse dont la plupart n'ont jamais rien veü de semblable. Le terrain qu'ils ont acquis est si beau qu'il y a de quoy faire un des plus beaux et des plus grands couvents ; le jardin est dans sa perfection, et je ne crois pas qu'il y en ait un autre plus beau en Canada ; je me suis fait un plaisir du peu que j'y ay peu contribuer pour avoir part à une aussi bonne œuvre ; il s'en faut bien que l'établissement des Jésuites soit si avancé que le vostre. » (2)

Il y a bien une pointe d'indulgence dans cette admiration de Mgr

(1) Archives de Versailles. Fonds-Récollets.

(2) Archives de Versailles. Fonds-Récollets. — Les Jésuites s'établirent à Montréal la même année que les Récollets, en 1692.

de Saint-Vallier pour le terrain des Récollets ; le plan que nous en avons sous les yeux annonce un terrain de grandeur convenable, rien de plus. D'ailleurs, il était alors aisé pour un jardin d'être aussi beau que pas un au Canada !

Il y avait deux ans que le Père Joseph gouvernait dans la paix sa petite communauté, lorsque en 1694 un incident malheureux vint y jeter le trouble durant plus d'une année. Il nous faut parler de l'affaire dite du *Prie-Dieu* ; nous le ferons très sommairement, sans entrer dans le détail des nombreux épisodes de cette affaire, à l'aide des pièces — une quinzaine — qui en constituent le dossier.

Le 10 mai 1694 avait lieu dans l'église des Récollets de Montréal la prise d'habit de deux novices, dont l'un était le fils de M. de Blainville, capitaine au régiment de la Marine. Mgr de Saint-Vallier et M. de Callières, gouverneur de Montréal, devaient assister à la cérémonie, présidée par le Père Joseph, le supérieur. Deux places d'honneur étaient réservées : l'une pour l'évêque au pied de l'autel, du côté de l'Évangile, l'autre dans le milieu de la nef pour le gouverneur. L'église étant très petite et n'ayant pas de sanctuaire proprement dit, le prie-Dieu de M. de Callières était séparé de la partie réservée aux fonctions saintes par deux bancs. Cette séparation indiquait suffisamment et clairement, semble-t-il, que M. de Callières n'était pas dans le sanctuaire réservé au clergé, mais bien dans la partie de l'église réservée aux fidèles. Néanmoins, l'évêque trouva que le prie-Dieu destiné au gouverneur était en place plus honorable que le sien, et demanda au Père Joseph, qui revêtait les ornements sacrés pour la messe, de le faire enlever. Celui-ci donna des ordres en conséquence, en faisant prier en même temps M. de Callières de ne pas assister à la cérémonie. Malheureusement, le gouverneur entra à l'église en cet instant sans avoir pu être averti, et les officiers qui l'accompagnaient, ne voyant pas le prie-Dieu à sa place accoutumée et ne sachant rien de ce qui venait de se passer, le remirent en son lieu, et M. de Callières s'y agenouilla. Ce que voyant, l'évêque invita le gouverneur à quitter son prie-Dieu ; celui-ci s'y refusa et l'évêque quitta l'église.

Le lendemain, Mgr de Saint-Vallier ordonne au Père Joseph de faire enlever de l'église tous les prie-Dieu, même le sien ; le Supérieur se conforme à cet ordre ; mais à son tour, et malgré le Père Joseph, le gouverneur les fait remettre en place par des soldats.

Alors l'évêque jette l'interdit sur l'église. Les Récollets se soumettent humblement à cette étrange et sévère mesure durant deux longs mois, au cours desquels les personnages les plus dignes de la Colonie s'interposent en conciliateurs auprès de l'évêque. Ce fut inutilement.

Les Récollets, pour des raisons qui leur parurent des plus valables, rouvrent enfin leur église après deux mois. Suivent trois monitions de l'évêque, leur enjoignant de se soumettre à l'interdit. La troisième monition jette l'interdit personnel sur la communauté. M. de Callières, gravement attaqué dans cette dernière monition, en appelle au Conseil souverain, et bientôt la Cour elle-même est saisie de toute l'affaire, qui eut sa conclusion vers la fin seulement de l'année 1695, par le retrait de l'interdit, après quelques concessions faites par les Récollets pour couvrir l'autorité et l'honneur de l'évêque.

Cette affaire de l'interdit n'a pas encore été traitée sérieusement fait par nos historiens. Quelques uns parmi ceux qui en ont écrit, l'ont fait sans documentation suffisante, et avec une injuste sévérité à l'égard des Récollets, qu'on a accusés de s'être rangés contre l'évêque du côté du gouverneur. Cette assertion est absolument fautive ; la vérité est que les Récollets subirent les volontés de M. de Callières. Ils se trouvèrent placés, bien malgré eux, entre l'arbre et l'écorce, et les coups échangés entre les deux antagonistes, l'évêque et le gouverneur, retombèrent sur eux, qui n'y étaient pour rien. La lecture attentive du volumineux dossier de l'interdit met en lumière l'esprit d'humilité, de conciliation de ces pauvres Récollets, et du Père Joseph en particulier, qui, en sa qualité de supérieur, portait le poids et subissait plus que tout autre les ennuis de cette situation fautive, créée sans qu'il y eût eu la moindre faute de sa part. Hâtons-nous d'ajouter que, une fois l'affaire terminée, l'évêque rendit aux Récollets son affection, dont il leur donna encore bien des marques dans la suite.

(A suivre.)

FR. HUGOLIN, O. F. M.





Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Le Tiers-Ordre au Séminaire

Lebut principal des fraternités ecclésiastiques, comme il existe parmi le clergé des villes ou les élèves des séminaires, est sans doute la sanctification individuelle des confrères ; mais la formation des directeurs de fraternités est une œuvre non moins importante. C'est ce qu'on a compris au Séminaire de Trévise (Italie) où selon les vœux du Congrès de Bassano des conférences furent données aux jeunes clercs, sur le Tiers-Ordre, son esprit et son gouvernement, au cours d'une petite retraite. L'auditoire s'est montré fort intéressé et même enthousiaste des œuvres franciscaines. Nul doute que les nombreuses fraternités de la Marche Trévisane ne profitent de cette intelligente initiative.

Un joyau d'art chrétien

Au couvent des Franciscains de La Aguilera, à Valladolid (Espagne) on vient d'inaugurer un précieux monument élevé par souscription publique en réparation d'un sacrilège.

La Reine Isabelle la Catholique avait par les soins de la Comtesse de Haro fait ériger à Saint Pierre Régalat, franciscain, un magnifique tombeau d'albâtre. Ce tombeau fut profané et mis en pièces. La population de Valladolid témoigna son indignation du crime en même temps que sa dévotion au Saint en confiant au sculpteur D. Thomas Arguello le soin d'utiliser les débris du monument pour en faire une urne expiatoire destinée à renfermer les reliques du Saint.

Cette urne a été exposée dans l'Église du Sauveur, au cours du triduum de réparation. Elle se compose de trois corps : une base quadrangulaire, finement sculptée, une partie centrale enrichie de bas-reliefs, une pyramide tronquée où s'appuie un ange soutenant la croix ; les creux de la sculpture sont discrètement enluminés de dorures qui ajoutent à la transparence de l'albâtre un charme religieux et doux.

(El Mensajero Serafico).

A Nazareth

LE T. R. P. Prosper Viau, O. F. M. au service de la Terre-Sainte depuis 1881, ancien Vicaire Custodial et depuis trois ans gardien du couvent de l'Annonciation à Nazareth, a fait exécuter des fouilles sur l'emplacement de la maison de la Sainte Vierge et de l'atelier de Saint Joseph ; il a envoyé un rapport de ses découvertes à l'Académie des Sciences de Paris. Ces découvertes sont fort importantes. C'est ainsi qu'il a retrouvé, sous les ruines d'un vaste édifice élevé au temps des Croisades, les restes d'une basilique du quatrième siècle. Longue de 250 pieds, large de 100, cette basilique avait trois nefs, plusieurs absides, un transept couvert d'un dôme. Seule l'abside nord demeure, avec ses fenêtres voûtées taillées en meurtrières. Les murs sont épais de 8 pieds. De superbes mosaïques grecques du V ou VI^e siècles, décorent les chapelles des Anges et celle de l'Annonciation. Non moins intéressante est la découverte dans l'atelier de Saint Joseph, d'une partie d'un monastère ruiné. A travers 10 pieds de débris, on est parvenu à une chambre souterraine contenant des vases persans et arabes, que leurs inscriptions font monter au temps du fameux sultan Saladin.

Il y a quelques années, le même Père avait déjà fait à Bethléem des découvertes intéressantes, entre autres celles de cloches primitives.

Préparation au Tiers-Ordre

À Sportino (Sicile) les sœurs tertiaires obéissant à une suggestion de la revue régionale, les "Annali Franciscani" ont établi parmi les enfants la Confrérie des cordigères comme préparation au Tiers-Ordre ; après un mois seulement de démarches, 130 garçons et 270 filles avaient reçu le cordon de Saint François. Les jeudis et dimanches, les enfants se réunissent à l'église pour l'explication de la doctrine chrétienne et de la Règle du T.-O., en suite de quoi on leur accorde quelque petite récréation. Le jour de saint Joseph, ces jeunes cordigères s'approchent des sacrements et reçoivent avec leur feuille d'agrégation une médaille de Saint François attachée à une cocarde violette qu'ils portent fièrement sur leur poitrine.

Un tertiaire anglais

LA Revue franciscaine "The Franciscan Monthly" dans son numéro de juin annonçait avec douleur la mort de M. T. McSweeney, tertiaire dont la vie fut admirable de foi, de générosité, de piété, de dévouement au prochain. Il était bien connu, dans le monde des œuvres à Londres, et depuis de longues années il remplissait avec une grande fidélité la

charge de syndic apostolique de nos Pères de Forest Gate. Il y a trois ans, il avait reçu de S. S. Pie X une magnifique récompense pour les services rendus à l'Ordre et à l'Eglise. Sa mort fut celle du juste et de tout p'int digne de son existence de fervent tertiaire.

CANADA

Dans nos couvents. — Montréal

A MONTRÉAL, le 24 juillet, un novice prit le **saint habit** et comme pour ajouter une nouvelle primeur à la première cérémonie de vêtüre accomplie selon le nouveau rituel de l'Ordre, pour la première fois aussi l'habit franciscain était donné à un cleric constitué dans les ordres majeurs. Le généreux et fécond diocèse de Saint-Hyacinthe augmentait la liste déjà longue de ses enfants offerts à Saint-François d'un diacre qui reçut en heureux présage le nom de frère Bonaventure.

Le R. P. Ange-Marie, Gardien, avec l'éloquent à-propos qu'on lui connaît, s'inspira de toutes ces circonstances dans son allocution où il compara la cérémonie de vêtüre à l'armement d'un chevalier. N'est-ce point une idée éminemment digne de Saint-François et souvent émise par lui, que son disciple doit être un vaillant soldat du Christ, *bonus miles Christi*.

Bien que par la volonté du Souverain Pontife, glorifiant en cette concession le VII^e centenaire de l'Ordre franciscain, toutes les églises du monde fussent ce jour-là devenues des **Portioncules**, cependant notre église conventuelle n'a pas manqué de revoir dans son enceinte se presser les foules accoutumées durant la journée sainte. Et ce consolant spectacle d'une multitude empressée à conquérir les trésors célestes fit jaillir du cœur apostolique de Mgr l'Archevêque de Montréal une allocution pleine de piété et de feu, lorsque fidèle à ses traditions, Sa Grandeur vint donner la bénédiction du Très Saint Sacrement ; aux félicitations adressées aux fidèles sur leur dévotion, leur foi, leur estime des indulgences, Monseigneur Bruchési ajouta quelques mots pour entretenir son bon peuple de ses pastorales préoccupations touchant la persécution qu'une poignée d'hommes perfides ou égarés veulent susciter à l'Eglise canadienne, et sujet plus consolant, touchant les magnifiques promesses de succès que continuent de donner les préparatifs du Congrès Eucharistique ; cette allocution fut écoutée avec une émotion filiale qui dut bien réjouir l'âme de notre premier pasteur.

N'oublions pas de donner au **Pèlerinage de nos Frères du Tiers Ordre** à la bonne Sainte-Anne, la mention à laquelle la coutume, la reconnaissance, et l'intérêt lui donnent droit. Il a eu lieu le dimanche 17 juillet, dans des conditions aussi agréables que possible ; c'est

toujours, il est vrai, un pèlerinage, c'est à-dire un voyage de pénitence, mais la ferveur et la grâce du Bon Dieu y mettent de si douces compensations que l'on n'a plus guère occasion de sentir les sacrifices.

Québec. — Cérémonie d'Ordination et 1^{re} Messe

LE 25 juillet, notre retraite annuelle de Communauté coïncidant avec celle des Frères Ordinands, eut, par suite, le rare et précieux avantage de se clôturer sous la main bénissante et toute paternelle de Mgr l'Archevêque. Sa Grandeur avait en effet daigné venir Elle-même en notre Chapelle, promouvoir à divers degrés des SS. Ordres plusieurs de nos Frères. — Après avoir conféré la tonsure aux FF. Benoît, Pie, Alfred, Georges-Albert, Ferdinand, Elle nous donna quatre mineurs : les FF. Eustache, Archange, Sylvestre, Prosper, et quatre prêtres, les FF. Calixte, Hilarion, Julien et Justinien.

Le T. R. P. Provincial, que les exigences de sa charge retenaient éloigné de nous, les années précédentes, à pareille époque, eut cette fois l'occasion de privilégier les nouveaux promus, en venant participer à leur bonheur. C'est lui qui remplit, auprès du Vénéré Pontife, les fonctions d'Archidiacre ; l'Office de second assistant était réservé au R. P. Richard, le Père dévoué qui trouve en cette consolante cérémonie, le digne couronnement de son inlassable zèle à diriger les Frères Etudiants vers le Sacerdoce. Nombreux furent les prêtres qui s'associèrent au Pontife, pour l'imposition des mains. Il y avait parmi eux des parents de nos Ordinands, des amis, quelques-uns de leurs professeurs de Collège, et les Pères du Couvent. L'imposante gravité qui se lisait sur leurs traits, ne pouvait dissimuler, aux regards émus de l'assistance, la joie de recevoir des nouveaux venus dans la milice sacerdotale.

Cette joie se traduisit, le lendemain, à la 1^{re} Messe solennelle du P. Hilarion Boulay, dans une touchante allocution de circonstance, qui célébra la sublime dignité du Sacerdoce ; "... dignité incomparable, " dont certaine anecdote, qu'on lit dans les Annales de Lourdes, ne peut " que nous donner une faible idée. — Bernadette, y est-il raconté, s'en " vint un jour à la Grotte, avec des amies bonnes et pieuses ; l'une d'el- " les, plus pure sans doute et plus fervente à réciter son chapelet, fut " honorée par la Vierge, d'un tendre et maternel regard de prédilection. " C'était à son insu ; mais Bernadette, qui seule pouvait contempler " l'Apparition, le lui révéla. Cette enfant eut si grande joie d'avoir été " quelques instants l'objet d'une attention particulière de Marie, que son " cœur devait ne jamais en oublier le doux et réconfortant souvenir. — " Mais combien plus estimable, infiniment plus digne d'envie, le regard " spécial que Dieu repose de toute éternité, sur l'âme choisie entre

“ des millions d'autres, pour en faire l'âme d'un autre Christ, d'un Prêtre !... ”

Le Père Arthur signale ensuite aux parents, leur devoir touchant la sollicitude et la vigilance dont il faut entourer les vocations, sitôt qu'elles s'éveillent au sein de la famille. C'est là une obligation qui d'ailleurs fait rejaillir sur eux un honneur incomparable. Il évoque alors, avec une exquise délicatesse d'à-propos, la pensée de cette pieuse mère qui sans attendre l'heure tant désirée de cette ordination, s'en est allée naguère au ciel, d'où elle contemple aujourd'hui, parmi nous, l'enfant bien-aimé que l'onction sacerdotale vient de grandir aux yeux de Dieu et des hommes.

Dans un courtis et chaleureux souhait de bienvenue, l'orateur s'adresse finalement pour les féliciter à ceux qui deviennent ses frères au titre nouveau de la Prêtrise.

Avec lui, félicitons nos jeunes Pères, mais n'oublions pas sa pressante recommandation de prier pour les Frères plus nombreux qui, l'an prochain, s'il plaît à Dieu, entreront eux aussi dans la sainte milice du Sacerdoce.

Les Trois-Rivières

LE douze juin 1910, commencèrent les exercices de la visite canonique de la Fraternité des sœurs tertiaires des Trois-Rivières. Elle nous fut prêchée par le R. P. Valbert-Marie directeur de la fraternité. Il était juste que ce fût lui puisque c'était la dernière fois que nous étions ensemble, la Fraternité devant être divisée, laissant avec regret nos chères sœurs de l'Eglise Saint-Philippe former une fraternité dans cette paroisse. Notre vénéré directeur, avec son cœur de père et d'apôtre nous fit encore une fois mettre le doigt sur les plaies caractéristiques de la société actuelle : légèreté, indifférence et ignorance coupable. Oh ! avec quelle profondeur il nous a montré tout le mal qui provient de ces trois sources et avec quelle ardeur il nous a exhortées à parler peu, à réfléchir beaucoup et à agir d'après nos réflexions.

L'assiduité, le recueillement que l'on a remarqués à chaque assemblée ont dû réjouir notre Séraphique Père Saint François et encourager notre bon Père Directeur.

La Visite se termina par le pèlerinage d'usage au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap. Comme toujours nous avons trouvé le gracieux et fraternel accueil des Révérends Pères Oblats et bénédictions abondantes de notre chère Mère du ciel.

A chacune de nous maintenant il incombe de mettre en pratique au foyer familial, les résolutions prises au cours de cette belle retraite.

Sœur Secrétaire.

La Vénérable Marguerite Bourgeoys

NOS lecteurs ont déjà appris cette glorieuse nouvelle mais la *Revue* tient à l'enregistrer comme l'un des faits les plus consolants de l'histoire religieuse de notre pays, le 19 juin 1910 a été lu devant le Souverain Pontife le décret déclarant l'héroïcité des vertus de la Vénérable Marguerite Bourgeoys, cette courageuse amie et conseillère de Madeemoiselle Mance et de M. de Maisonneuve, et avec eux l'assise inébranlable de Ville-Marie, la fondatrice de l'admirable congrégation Notre-Dame, si riche d'œuvres et de dévouement.

Le même honneur fut rendu le même jour à une franciscaine, la Vénérable Florida Cevoli, clarisse capucine.

Le Tricentenaire chez les Micmacs

COMME nous l'avions annoncé en septembre 1909, (1) et selon le programme tracé à cette époque, les RR. PP. Capucins de Ristigouche qui desservent depuis 16 ans la mission Micmac de Sainte Anne ont célébré par un Triduum solennel, les 24, 25 et 26 juin, un anniversaire glorieux pour la nation dont ils ont la charge. Il s'agit du baptême que 21 membres de la tribu Micmac reçurent le 24 juin 1610 des mains de M. Jessé Fléché, prêtre français. Cette date a de plus ceci de vénérable que la foi s'est toujours conservée depuis dans cette famille de la race Algonquine.

Les fêtes se sont heureusement déroulées sous la présidence de Mgr Blais, en présence de Mgr Casey évêque de Saint-Jean et d'un nombreux clergé venu de toute la Province de Québec. La partie matérielle n'avait pas été négligée non plus et les bons Micmacs, sous la présidence de leur missionnaire, le R. P. Pacifique, firent honneur à une somptueuse *sagamité* digne des temps anciens. Les fêtes, tout porte à l'espérer, auront une salutaire influence sur cette peuplade soumise mais encore point domptée.

Saint-Louis de France. Comté de Champlain

NOTRE Fraternité a eu le bonheur de la visite annuelle, prêchée par le R. P. Xavier-Marie, du Couvent des Trois-Rivières, les 29-30 et 31 mai. La sainte Visite ayant coïncidé avec la fête et la procession du Très Saint Sacrement a donné un précieux élan de ferveur et de zèle pour leur sanctification, parmi les tertiaires et les autres fidèles qui sans

(1) V. *Revue*. p. 445.

porter l'habit du Tiers-Ordre, ont aimé à suivre les saints exercices. Le P. Visiteur a constaté que la Règle est généralement bien observée, et que nos tertiaires savent apprécier à leur juste valeur les grands moyens de sanctification qu'elle leur offre.

La Visite s'est terminée par la vêtue de 15 nouveaux membres — parmi lesquels plusieurs jeunes, — et la profession de 5 novices qui avaient terminé leur noviciat. Le P. Visiteur a vu dans cette belle cérémonie de 15 vêtues une preuve du bon exemple donné par les tertiaires et la récompense de leur ferveur à bien observer leur sainte Règle.

Saint-Rémy de Napierville

CETTE paroisse possède deux fraternités érigées en 1893 par le R. P. Désiré O. F. M. sous les vocables de Saint Louis roi et de Sainte Elisabeth ; elles comptent environ 420 membres, soit 170 frères et 250 sœurs. Lors de la dernière visite canonique, accomplie par le R. P. Germain, O. F. M. du 24 au 27 juillet, il y eut pour la Fraternité des frères 60 professions et 8 vêtues et pour celle des sœurs 130 professions et 33 prises d'habit. Ces chiffres promettent un renouveau de ferveur et d'esprit chrétien à cette généreuse paroisse qui fournit cette année un novice au premier Ordre franciscain.

Longueuil

DEPUIS trois ans — lors du passage du regretté Père Jean-Marie, O. F. M. nos tertiaires n'avaient pas eu leur visite canonique.

Elle eut donc lieu du 9 au 13 juillet dernier, et les exercices en furent donnés par le R. P. Germain, O. F. M. La visite s'est terminée par 10 professions et 25 prise d'habit ; ce qui prouve qu'avec un peu de zèle et de travail le Tiers-Ordre se fortifiera et s'épanouira sur la rive sud du Saint-Laurent, comme l'arbre dont parle le psaume 1^{er} de David.

Le 13 juillet il y eut érection canonique de la nouvelle fraternité des Frères. Elle fut placée par le Père Visiteur sous le patronage de Saint Paul, apôtre des nations.

Le discréttoire est ainsi constitué : Ministre, M. A. Bourdon ; Assistant : M. E. Camerlin ; Maître des novices : M. I. Lord ; Secrétaire-Trésorier : M. L. Daignault ; Discret : M. I. Goyette.

Chez les sœurs, le mandat du précédent discréttoire étant expiré, les élections furent faites et donnèrent les résultats suivants :

Supérieure : Mde Fr. Poirier ; Assistante : Mde L. Lasnier ; Maîtresse des novices : Mlle Laurin ; Secrétaire : Mlle E. Patenaude ; Trésorière : Mde W. Lamoureux ; Portière : Mde H. Lamarre ; Discrètes : Mde J. Ducharme, Mde J. Goyette, Mlle E. Lussier

Remerciements

au Bon Frère Didace

REMERCIMENT au bon Frère Didace pour guérison d'un pied après promesse de publier dans la *Revue*. Merci.

Je demeure votre très humble servante

Montréal, 24 sept. 1909. Delle A. D. tertiaire

Un de mes enfants, âgé de 18 mois environ, fut atteint en février 1909 d'une maladie de poumons que le docteur déclara grave : « Plus grave, dit-il, qu'une inflammation des poumons ; sur cent qui sont atteints de cette maladie on en sauve ordinairement deux. » Dans la semaine qu'il tomba malade, ma sœur me conseilla de mettre l'image du Frère Didace sur mon enfant ; ce que je fis. Le samedi le docteur étant venu me dit que d'après lui l'enfant ne passerait peut-être pas la nuit. Toutefois le dimanche l'enfant semblait un peu mieux, ce qui fut plus visible le lundi ; ensuite lentement la guérison s'effectua et depuis ce temps l'enfant est bien.

Toute la famille est restée persuadée que l'enfant fut sauvé de la mort par la protection du Frère Didace.

Aussi j'ai tenu à l'en remercier par cet écrit que je signe ainsi que mon mari et mes sœurs.

Québec, 27 février 1910.

A. P. J. L. (mère) M. L. (tante) F. L. S. L.

Je remercie de tout mon cœur le Frère Didace Pelletier pour une guérison obtenue pour la vue après avoir fait deux neuvaines et en me lavant les yeux avec de l'eau dans laquelle avait trempé une image du Frère Didace.

Dame H. B.

Tewkesbury comté de Québec.



Une de mes enfants, agée de 8 ans, Marie-Ange, était atteinte d'une maladie de nerfs, appelée danse de saint Guy. Je me suis adressée au Bon Frère Didace pour obtenir la guérison de mon enfant. Ayant obtenu cette faveur, j'en rends témoignage par reconnaissance envers ce serviteur de Dieu.

Québec, 15 mars 1910. Dame G. B.

Reconnaissance au bon Frère Didace pour la guérison de ma fille souffrante d'une maladie de nerfs appelée danse de saint Guy.

Québec, 3 avril 1910. Dame J. P.



LES MISSIONS FRANCISCAINES

AU JAPON

Lettre du R. P. Pierre Gauthier, O. F. M.

au T. R. P. Provincial.

Muroran 12 juin 1910.

Très Révérend Père,



Le premier mai dernier Sa Grandeur Monseigneur Berlioz, évêque d'Hakodaté à bien voulu, malgré ses nombreuses et diverses occupations, venir bénir notre église franciscaine de Muroran dont le titulaire est la Bonne Sainte Anne. Le poste de Muroran est particulièrement cher à Sa Grandeur. Il est de toutes façons *son* poste. Si je ne me trompe, il est du même âge que son épiscopat, c'est dire qu'il date de 1891.

A l'origine, dans la pensée de Sa Grandeur, Muroran était destiné à l'évangélisation des pauvres Aïnus, c'est-à-dire *hommes*, aborigènes du Japon, selon les recherches et connaissances acquises jusqu'à présent. Si bien que dans le « Guide de Muroran » en Ja-

ponais, il est écrit que la mission catholique de Murozan ne s'occupe que des Aïnus — ce qui est faux. Et pourtant il est curieux de lire dans le registre des mariages et celui des baptêmes, inscrits au n°1, le mariage et le baptême d'Aïnus. De fait, ils ont lieu à Edomo, petit village situé à l'entrée du port de Murozan, et habité surtout par des Aïnus, au moins en 1891. Maintenant la population est partagée, de moitié, entre Aïnus et Japonais. La vraie ville de Murozan, d'origine aïnote quant au nom et aux premiers habitants, n'est pas à l'emplacement actuel, mais bien juste en face de la présente.

Murozan ou mieux Moruran — en effet, veut dire « *village (Kotan) of the gently descending road* (Batchelor, 2^e édit.) — ce qui ne se réalise aucunement avec la présente ville, surtout si l'on revient à quinze ans en arrière, alors que l'on avait pas fait encore reculer la mer, en y jetant les montagnes voisines. Un numéro précédent de la *Revue* a dit à peu près ce qu'est le Murozan d'aujourd'hui.

Le jour de la bénédiction donc, les chrétiens, avertis la veille de l'arrivée de Sa Grandeur ne manquèrent pas de venir à la messe. Sa Grandeur était assistée pour la bénédiction et la sainte messe, du Supérieur de la mission franciscaine au Japon, T. R. P. Wenceslaus Kinold et du R. P. Maurice Bertin, chargé du poste de Kaméda près d'Hakodaté. A Murozan, nous n'avons pas encore de ces enfants de chœur qui rehaussent si bien l'éclat des cérémonies. Les enfants n'étant pas encouragés par les parents, n'ont pas encore compris l'importance de ces fonctions et ils n'obéissent presque point au missionnaire, pas plus que leurs pères et mères, d'ailleurs. Maintenant tous mes efforts tendent à les garder au catéchisme tous les dimanches après la sainte messe : ce n'est pas facile. Quelles têtes dures !

Pendant la basse messe, prières en japonais et à l'élévation quelques chants grégoriens avec accompagnement d'harmonium.

Après la messe, Sa Grandeur a fait le sermon du dimanche, sur le second commandement, suivant le petit ordo à l'usage des chrétiens publié par Sa Grandeur.

Après avoir fait réciter ce passage du catéchisme, Sa Grandeur en a fait une explication toute simple et apostolique. Mais quelle facilité de langage ! à ce point que les Japonais me disent que c'est comme si un Japonais leur parlait.

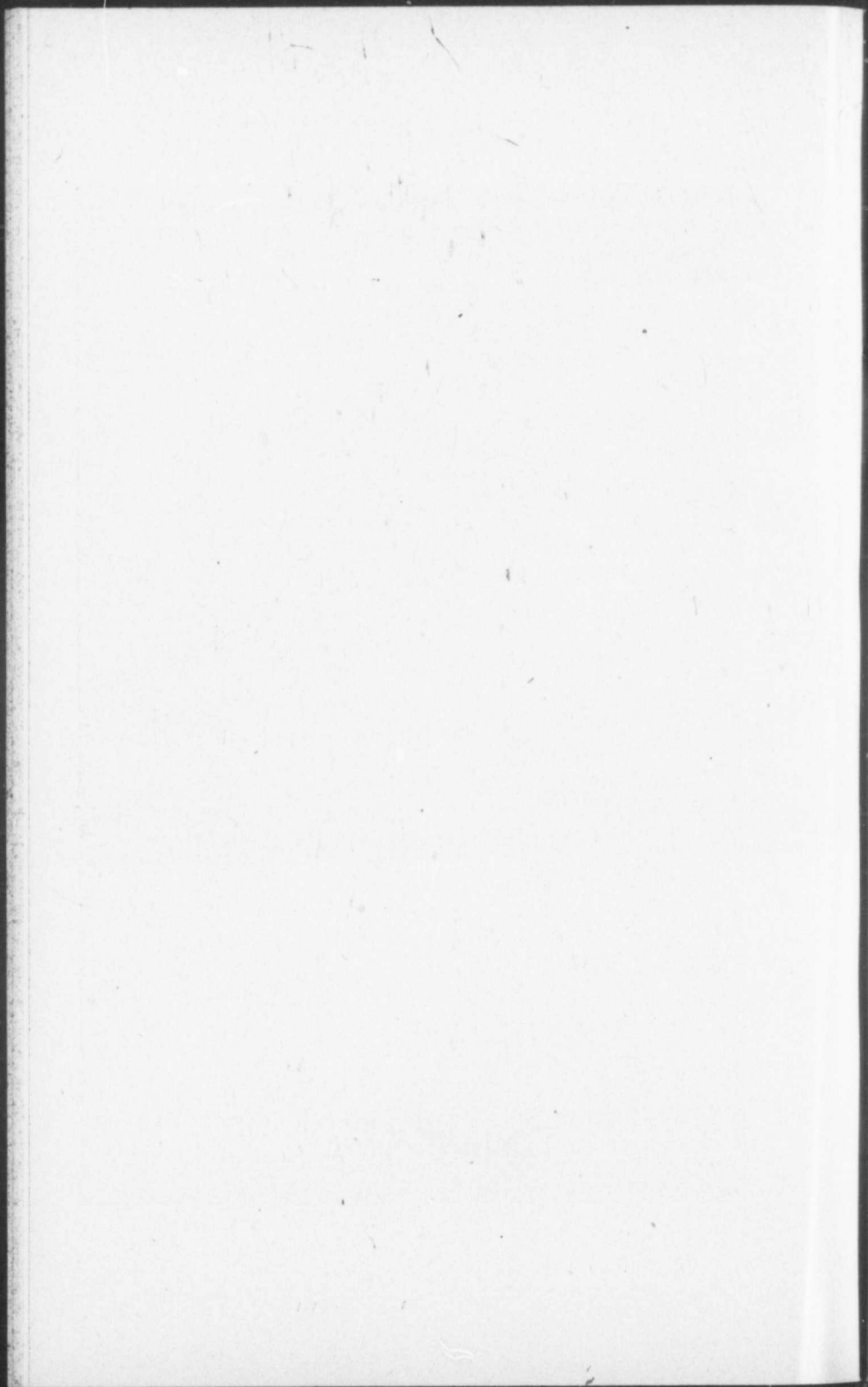


LA CHRÉTIENTÉ DE MURORAN

Au 2^e rang, de droite à gauche

R. P. MAURICE, R. P. GAUTHIER,

MGR FERLOZ.



Puis Sa Grandeur* annonça que vers 4 heures il y aurait une allocution suivie du Salut du Très Saint-Sacrement et pria les chrétiens d'amener leurs amis païens.

De fait l'après-midi, un bon nombre était présent, et parmi eux quelques païens. Monseigneur en profita pour leur parler du but de la vie — *le bonheur* — et où est le vrai bonheur !

Si le charme de la parole suffisait pour convertir les païens, les Japonais le seraient vite : toujours attentifs, quelque fois le front penché jusque sur leurs genoux, pour mieux réfléchir sur ce qu'ils entendent, on les croirait gagnés à la bonne cause. Mais hélas ! une fois loin de nous, au sein du flot des affaires et des mœurs contraires, ils reprennent leur insouciance et leur orgueil. Oui, orgueil, car ils voient encore trop, pour ne pas dire seulement, dans tous nos efforts, l'étranger, la religion de l'étranger, qu'ils craignent et qu'ils haïssent s'il faut en croire les missionnaires qui ont vieilli au Japon.

Après la cérémonie, le photographe prit l'assistance et j'espère que vous pourrez l'utiliser pour la *Revue*.

J'oubliais de dire, que le matin après la messe, les chrétiens vinrent au parloir faire un petit goûter : thé et gâteaux, tout à la Japonaise. Monseigneur entra les voir, et leur parla à la façon d'un bon Père.

.....

Bénissez moi, T. R. Père, car je reste
votre enfant tout dévoué

FR. PIERRE GAUTHIER. O. F. M
Miss. Ap.





EN TERRE-SAINTE

LA CONVERSION D'EL-HAKEM

Légende copte. (*suite et fin*)



PRÈS le miracle, le Calife pria le Patriarche de rentrer dans sa demeure. Il y retourna en effet avec sa suite, au milieu des acclamations et des hommages du peuple. Tous étaient fous d'une indescriptible joie.

* * *

Cette même nuit, El-Hakem invita le prélat à venir dans son palais et lui prodigua les plus grands honneurs. Aussitôt qu'il fut entré le prince congédia ses courtisans et ses esclaves, lui baisa la main et tombant à ses pieds, il voulut les embrasser ; le Patriarche ne le lui permit pas.

« O Patriarche, dit le Calife, aujourd'hui j'ai appris la vérité et maintenant je sais que la seule vraie voie est celle que suivent les chrétiens. Enseignez-moi votre religion et par quel genre de vie je pourrai davantage plaire au Dieu très haut ».

Le Patriarche lui enseigna avec clarté les principes et les doctrines de la sainte foi ; le Calife écoutait avec une attention soutenue, l'interrompant seulement pour obtenir de lui l'explication des points les plus difficiles. L'instruction se poursuivit durant toute la nuit et jusqu'au petit jour. Quand il eut fini, El-Hakem lui dit : « Ne rap- portez à personne ce que vous avez vu et entendu : bientôt vous entendrez parler de moi ».

Puis il pria le Patriarche d'accepter une offrande sur sa cassette ; mais celui-ci ne voulut rien demander.

« O Patriarche, dit-il, demandez-moi quelque chose aujourd'hui,

avant que j'exécute mon projet, ce qui, Dieu aidant, se fera vite. La mort veille à la porte et en toute circonstance il est prudent de se hâter ; je ferai aujourd'hui ce que j'omettrais demain. Dites-moi donc, ce que je puis faire pour vous et ce qui vous agréera pour l'avenir.

— Seigneur, dit le prélat, vous avez imposé des taxes supplémentaires sur les chrétiens ; vous avez multiplié les lois tyranniques et les mesures vexatoires à leur égard ; vous en avez même privé un grand nombre de la vie, mais maintenant que Dieu illumine votre cœur et a soulevé le voile d'ignorance qui couvrait votre âme, vous changez de sentiments. Eloignez-vous de toute injustice, car le Seigneur dit : Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Soyez assuré que Dieu n'abandonnera jamais son peuple infortuné et qu'il élira toujours un défenseur et un sauveur pour le protéger.

— Demandez-moi quelque chose, répartit El-Hakem, quelque chose pour vous-même ; ce que vous désirez est simple et facile.

— S'il est ainsi, dit le patriarche, travaillez à sauver votre âme avant de mourir : je ne veux rien de plus de vous.

— Baptisez-moi, alors, reprit le Calife, de votre propre main, cette nuit même.

Le patriarche se récusa :

— Je ne le puis, dit-il, avant d'avoir reçu votre profession de foi et l'abjuration des erreurs anciennes. Il continua solennellement :

Il faut d'abord que tu renonces à ta religion, à ton Mahomet, à ton peuple, à tes ancêtres ; il faut que tu abjures l'Islam et ses lois et ses coutumes. Aussi longtemps que tu demeureras avec les musulmans, tu resteras l'esclave de leurs pratiques. Tu devras te retrouver parmi les cheiks et les cadis ; les muezzins et les derviches t'entoureront et te ramèneront aux erreurs de tes pères. Ils calomnieront devant toi les chrétiens et te diront que c'est par le démon qu'ils font leurs sortilèges : que remuer des montagnes et agiter la terre n'est pas hors de son pouvoir. Et tu finiras par céder.

Et cependant ajouta le Patriarche après un silence, si tu ne reçois pas le baptême tu seras bien plus exposé encore à leurs supercheries. Hâte-toi donc de recevoir ce divin Sacrement, de peur que l'ennemi de ton salut, toujours prêt à réveiller la pusillanimité dans le cœur de l'homme ne te représente la chose comme impossible.

« Comment, te dira-t il, comment renonceras-tu à ta puissance, à ta gloire, à ton royaume ? Laisseras-tu là tes enfants, tes femmes, tes esclaves, tes palais et les plaisirs qu'ils t'offrent, tes maisons de campagne et leurs séductions ? . . .

Et en même temps, il te les représentera sous des couleurs si séduisantes que la réalité te paraîtra inaliénable et tu te convaincras que laisser tout cela est une irréalisable chimère.

Voilà que je t'ai prévenu.

Laisse-moi encore ajouter une chose, Seigneur : c'est qu'en échange de toutes ces richesses passagères, Dieu t'offre une récompense trente fois, soixante fois, cent fois et davantage plus glorieuse et belle. Et ne dis pas : Puis-je abandonner toutes ces choses que je vois que je touche et dont je puis jouir, pour des promesses dont je ne saisis pas l'objet ?

Sache que ces biens spirituels sont plus proches de toi que la prunelle d'un de tes yeux ne l'est de l'autre. Dieu qui peut en effet dans un instant te priver de tes vaines richesses pour une éternité, peut plus rapidement encore t'enrichir de dons plus précieux et impérissables, au delà de tout ce que tu peux comprendre et souhaiter. Car l'œil de l'homme n'a point vu, ni son oreille entendu, et son cœur n'a pas goûté les joies qu'il mettra en ton pouvoir. »

Le jour parut comme il disait ses paroles. Le calife lui dit : « Père, jamais nuit ne m'a paru plus courte, grâce à votre présence et à vos paroles. Allez en paix et en sûreté ; je vous suis à jamais lié par la reconnaissance. »

Le Patriarche le bénit, pria Dieu de le fortifier dans la vraie foi et se retira.

Le calife, depuis lors, vécut dans l'isolement. Un beau jour il quitta son palais, seul et sous un déguisement qui lui permit de gagner sans embages un monastère, où il fut baptisé et où il travailla longtemps dans la pénitence au salut de son âme.

* * *

Les ministres et les nobles de l'empire cherchèrent El-Hakem en tous lieux, mais jusqu'ici personne n'a su où il était parti. Et parmi les musulmans d'Egypte cette disparition est tournée en proverbe :

« Puisse-tu, disent les parents en guise de malédiction à l'enfant

maussade, puisses-tu disparaître comme El-Hakem, qui s'en alla et qu'on ne revit plus ! »

Ces mêmes musulmans ont surnommé la montagne Mo-Kattan d'un mot qui signifie « fendu. » Voici pourquoi : jadis elle présentait un plateau uni et sans crevasses ; mais lorsqu'elle se mit en mouvement elle se divisa en trois blocs, et l'un avançait après l'autre. Elle obéit si soudainement au Patriarche quand il lui ordonna de s'arrêter que les trois parties n'eurent pas le temps de se rejoindre et demeurèrent ainsi séparées par une fissure de soixante pieds environ. Les musulmans en acceptent l'origine miraculeuse ; d'ailleurs elle ne s'expliquerait pas autrement.

* * *

Il s'est fait beaucoup d'autres miracles en Egypte pour la consolation des chrétiens ; mais sans celui que nous venons de rapporter à cause de la cruauté d'El-Hakem et la rage de son féroce vizir, il ne serait pas resté en vie un seul fidèle du Christ.

Traduit de l'Anglais.

V. M.



SAINT ANTOINE DE PADOUE et les Canadiens-Français

(Suite.)

II. INSTITUTIONS ET ASSOCIATIONS. ANCIENS TABLEAUX

Outre les paroisses, ce sont encore des institutions et des associations qui se fondent sous le patronage du grand Thaumaturge. Pour ne parler ici que des plus anciennes, nommons l'Hospice Saint-Antoine, fondé en 1860, à Montréal, au N° 24, rue Labelle, par M. Olivier Berthelet, et

béni le 13 juin 1861, par Mgr Bourget. Cet hospice était "destiné à recevoir tous les rebuts de la société." Il eut pendant plusieurs années pour directeur M. l'abbé Bélanger, "frère hospitalier de Saint Antoine," assisté de "cinq novices du même Ordre." (1)

En septembre 1863 fut fondée "l'Association des Dames de charité" pour "l'entretien des infortunés de l'Hospice Saint-Antoine." C'était un ouvroir qui se réunissait tous les lundis, à une heure de l'après-midi, pour la couture. (2)

Il existait aussi à Montréal il y a quelque cinquante ans une association ouvrière sous le vocable de Saint Antoine.

Cette association, fondée en 1856 par Messire Picard, prêtre de Saint-Sulpice, était une société de secours mutuels qui n'admettait dans son sein que des personnes de "la classe travaillante ou mercantile, (toute classe professionnelle exceptée)."

Saint Antoine était invoqué à l'ouverture et à la clôture de toutes les réunions. L'article 8 des règlements publiés en 1863 porte que "tout membre qui n'a pas payé sa contribution pour la messe de Saint Antoine, deux mois après la fête patronale, n'a pas droit aux bénéfices et est suspendu d'un mois après avoir payé." L'article 17, 3^e prévoit que "tous les membres doivent assister à ce devoir religieux [la messe le jour de la Saint Antoine] sous peine d'une amende de deux chelins et six deniers."

La septième conférence de Saint-Vincent-de-Paul fondée dans l'ordre des dates à Montréal fut la conférence Saint-Antoine, établie le 10 juillet 1853. (3)

En 1836, à l'angle des rues Saint-Bonaventure et Sainte-Marguerite, à Montréal, l'externat Saint-Antoine, dirigé par des religieuses, donnait l'instruction aux enfants. (4)

La paroisse Saint-Antoine de Montréal doit son nom à

(1) *Annuaire de Ville-Marie*, 1ère Partie, p. 90. L'annuaire ajoute plusieurs détails intéressants sur cet établissement.

(2) *Annuaire*, p. 100.

(3) *Annuaire de Ville-Marie*, *ibid.*, p. 94.

(4) *Ibid.*, p. 45.

l'ancien faubourg du même nom, connu dès avant 1800. Dans ce faubourg, en 1799, fut ouvert le cimetière Saint-Antoine, qui fut le lieu des sépultures pour la ville de Montréal jusqu'à l'ouverture du cimetière de la Côte-des-Neiges en 1854. (1)

L'importante rue Saint-Antoine à Montréal est contemporaine sans doute du faubourg. Québec, Les Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, etc. ont également d'anciennes rues Saint-Antoine.

De la paroisse Saint-Antoine est né le quartier Saint-Antoine, district électoral pour les Parlements et pour l'Hôtel-de-Ville. Enfin, la Côte Saint-Antoine complète la liste des antiques possessions territoriales de notre Thaumaturge à Montréal.

Près de Sorel, Saint Antoine a donné son nom, à une époque fort reculée, à l'île Dupas. Des actes de 1701, 1705 et 1706 en font foi. (2) A ce sujet, M. Hugué-Latour fait les réflexions suivantes: "Ainsi ce n'est pas seulement lorsque l'île Saint-Ignace fut réunie en paroisse à l'île Dupas, que celle-ci prit le nom de Saint-Antoine; elle était ainsi nommée avant qu'il y eût une église; elles reçurent peut-être leurs noms en même temps; toujours ce fut une belle idée de placer ces deux îles, les plus considérables de toutes celles qui sont situées à l'entrée du lac Saint-Pierre, sous l'invocation des patrons des deux maisons religieuses qui avaient envoyé les premiers missionnaires en Canada. Elles avaient, ce semble, par ce trait de ressemblance, un certain droit d'être réunies en une seule paroisse; ce fut, de plus, un prêtre de Saint-Sulpice qui en commença la desserte. Toutes ces considérations contribuent à rehausser davantage, à nos yeux, la paroisse de l'île Dupas, car on est toujours fier de son nom et de ses ancêtres, et on a raison de l'être, quand ils sont honorables." (3)

(1) Ibid., p. 362.

(2) *Annuaire de Ville-Marie*. Histoire de la paroisse de la Visitation de l'île Dupas, p. 25.

(3) Ibid., p. 25.

D'excellents témoins de la dévotion de nos pères à Saint Antoine, ce sont les tableaux et les statues d'une époque reculée, dont quelques-uns ont été conservés jusqu'à nos jours. Mentionnons-en quelques-uns.

Parmi les tableaux, plusieurs furent apportés de France par M. l'abbé Philippe-Jean-Louis Desjardins, prêtre français que la Révolution exila sur nos rives. Ce prêtre se fit suivre d'un grand nombre de tableaux, dont il raconte lui-même la provenance dans une lettre : " Toutes les églises de France avaient été pillées, du temps de Robespierre, en 1793, par des milliers de fripons. Des spéculateurs avaient collectionné un nombre infini de tableaux volés. Un de ces hommes fit banqueroute : sa collection fut vendue par autorité de justice. Je me rendis à l'encan, les tableaux étaient en piles dans une cour à Paris ; c'était une montagne de tableaux. Cette montagne me fut adjugée pour presque rien, comparativement à sa valeur réelle.

" Quelques jours plus tard, le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, grand connaisseur, m'ordonne de faire transporter chez lui, à Lyon, ma collection. Il en achète quelques-uns et me remet le reste : c'est ce que vous avez reçu au Canada. Ils furent acquis par le séminaire de Québec, la cathédrale de Québec, l'église de Saint-Michel de Bellechasse, de Saint-Antoine de Tilly, et quelques autres églises du Canada, " (1)

Un Saint Antoine de cette collection fut acheté par la Fabrique de Saint-Antoine de Tilly, en 1811, en même temps que quatre autres tableaux, parmi lesquels la Stigmatisation de Saint François d'Assise.

De la même provenance est le Saint Antoine de l'église de Saint-Henri de Lauzon. (2) De ce dernier tableau il a été

(1) Cité par M. P.-G. Roy, dans sa monographie de *Saint-Antoine de Tilly*. Lévis, 1902. p. 11.

(2) Ce tableau, qui représente la Sainte Vierge et Saint Antoine, mesure en pieds et pouces 4' 9" x 3' 10". Il a pour auteur l'un des peintres Vignon, nous ignorons lequel. Il y a eu trois artistes de ce nom : le père, né en 1593, mort en 1701, surnommé *le vieux*, et deux de ses fils, qui lui sont inférieurs.

fait deux très belles copies par les religieuses du Bon Pasteur de Québec. De ces peintures l'une orne un des murs de l'Archevêché de Québec, l'autre se trouve dans l'église de Saint-Michel de Bellechasse. La même religieuse a aussi copié le fameux saint Antoine de Murillo pour la chapelle de Saint Joseph, dans la Basilique de Québec.

Dans la cathédrale de Valleyfield se trouve un grand tableau de notre Saint. Il a été tiré du grenier du presbytère des Cèdres, où il dormait sous une épaisse couche de poussière. On lui attribue plus d'un siècle d'âge ; on n'en connaît ni la provenance ni l'auteur.

Aussi ancien est le tableau placé au-dessus de l'un des deux autels latéraux de l'église de Saint-Roch-de-l'Achigan. C'est une copie exécutée par les soins d'un ancien curé, M. Raizenne, vers 1804. L'auteur anonyme de l'histoire de Saint-Roch, dans l'*Annuaire de Ville-Marie* [p. 63] décrit ainsi cette peinture : " Le troisième tableau est celui de Saint Antoine de Padoue, ressuscitant un mort. On connaît assez ce sujet de composition, reproduit si souvent dans le pays. Il y a dans ce tableau un bon effet de perspective, qui en fait peut-être le meilleur mérite. C'est le dessous du brancard, sur lequel on a apporté le cadavre à la cour. On croirait y voir un véritable bas-relief, et l'on ne peut, à première vue, songer que c'est une toile peinte. Les figures des juges devaient paraître épouvantées à la vue de ce spectacle, mais non pas de manière à permettre au peintre de leur donner des attitudes impossibles. Il y a un bras et une tête qui ont l'air de n'appartenir à personne, tant ils sont contournés. "

Ces lignes s'imprimaient en 1867, et déjà l'auteur pouvait dire du tableau qu'il décrit qu' " on connaît assez ce sujet de composition, REPRODUIT SI SOUVENT DANS LE PAYS. " Ce témoignage est précieux.

Un tableau qui a servi à alimenter la dévotion à Saint Antoine de bien des générations d'élèves au petit séminaire de Québec — peut-être durant un siècle, — c'est la " Vision de Saint Antoine ", peinture sauvée de l'incendie de la cha-

pelle du séminaire il y a 18 ans, et qui fait maintenant partie de la magnifique galerie de l'Université Laval. Cette toile, endommagée par le feu et la fumée, horriblement badigeonnée par un peinturlueur quelconque, gisait ignorée et dédaignée dans un coin perdu du séminaire, depuis l'incendie de la chapelle, en compagnie du tableau de la Sainte Famille de Van Loo, lorsque M. Ruvis Carter, artiste anglais, entreprit de la restaurer en 1909. Le succès fut complet.

Le tableau représente la " Vision de Saint Antoine. " L'Enfant Jésus et la Sainte Vierge apparaissent au Saint au milieu d'un très beau paysage. Les personnages sont de grandeur naturelle. Des anges voltigent au-dessus. C'est une merveille de composition. La couleur et le dessin, si beau, frappent l'œil le moins exercé. Ce tableau est sans prix. (1)

A la Procure de la Maison-mère des Sœurs de la Charité, à Montréal, on conserve un autre ancien tableau de Saint Antoine, fort détérioré, dont une note annexée fait connaître la provenance : " Ce tableau vient d'une Demoiselle Vitré qui reconnaît avoir été préservée d'un incendie en priant Saint Antoine de prendre soin de sa maison, lorsqu'elle fuyait le sinistre sans avoir eu le temps de n'en rien sauver. Cette maison en bois demeura intacte. Etant entrée pour sauver quelques objets, on voulut sans doute prendre ce tableau, mais on n'en enleva que le cadre, la toile demeura suspendue sur le mur jusqu'après l'incendie. — Montréal, 1770. "

(A suivre.)

ANTOINE

(1) Œuvre du Parrocel, artiste français, né à Avignon, en 1664, mort à Paris en 1739. Il travailla à l'école de Carlo Maratta, à Rome, où il devint membre de l'Académie de cette ville. — Ces notes sur la « Vision de Saint Antoine » et sur son auteur sont tirées de la plaquette publiée à l'occasion de l'exposition de peintures à l'Université Laval, en juin 1909. Nous avons pu admirer du reste ce chef-d'œuvre.



I. BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINE

— **Les idées de Saint François sur la Science** par le R. P. UBALD d'ALLENÇON. O. M. Broch. in-12 de 70 pages. Prix : 0.30.

LIBRAIRIE POUSSIELGUE. Paris.

Le R. P. Ubalde, dont nous signalions en février la Conférence sur *Saint François et la Pauvreté*, parle dans cette nouvelle brochure quelque peu des idées de Saint François sur la science, idées d'ailleurs fort connues à cause des tempêtes soulevées dès le début de l'Ordre par les *Universités* et les *Spirituels*, et beaucoup, mais d'une manière forcément incomplète, de l'œuvre scientifique des Franciscains. Malgré sa brièveté et ses inévitables lacunes, cette brochure pourra faire son fruit et redresser bien des idées vagues et des notions fausses.

II. AUTRES NOTICES

LIBRAIRIE POUSSIELGUE. J. de GIGORD, succ. 15 rue Cassette Paris.

— **II. La Pureté**, par M. J. GUIBERT, Supérieur du Séminaire de l'Institut Catholique de Paris. Joli volume in-32, cadre rouge, de 270 pages ; 1 fr.

En traits rapides et clairs, d'une lecture facile et attrayante, l'auteur donne en ces pages un vrai traité de la Pureté. Cinq chapitres : Qu'est-ce que la Pureté ; la Pureté est-elle utile ; la Pureté est-elle possible ; comment préserver la Pureté ; comment réparer la Pureté.

Ce livre est écrit à la fois pour les éducateurs et pour les jeunes gens. Aux éducateurs, parents ou maîtres, il rappelle d'une façon saisissante pourquoi il faut tant veiller sur la vertu des enfants, et comment il faut la préserver. Aux jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, il apprend la gravité insoupçonnée de fautes souvent commises à la légère et les moyens efficaces de lutter contre les mauvaises tendances.

Donnant lui-même l'exemple de la vertu qu'il enseigne, l'auteur a mis tant de réserve dans son style, qu'il éclaire comme il convient sans choquer jamais aucune délicatesse. Aussi fera-t-on bien d'en user pour faire parvenir à bonne adresse les leçons qu'on n'oserait pas donner de vive voix.

— **III. La Sainte Communion**, par M. le Chanoine DE GIBERGUES, Supérieur des Missionnaires Diocésains de Paris. 1 volume in-12, broché. 1 fr. 50.

Un nouvel ouvrage dû au sympathique et apostolique talent du zélé missionnaire diocésain de Paris que nous recommandons chaleureusement à nos lectrices: *La Sainte Communion*. C'est un traité éloquent et complet des effets de la sainte Eucharistie, à la fois dogmatique, ascétique et pratique, qui devrait servir de manuel de la sainte Communion à toutes les personnes qui ont le bonheur de communier souvent; quand elles l'auront lu, médité, savouré, elles le prêteront aux âmes indécises, qui hésitent ou n'osent pas, et les décideront ainsi à multiplier leurs communions; car ce petit livre expose avec clarté les décrets récents du Saint Siège, et réfute irrésistiblement les objections courantes. Excellent souvenir à conserver de l'Année Eucharistique.

— LIBRAIRIE BLOUD, 7, Place Saint-Sulpice, Paris.

Un Episode de la fin du Paganisme. La Correspondance d'Ausone et de Paulin de Nole, avec une étude critique, des notes et un appendice sur la question du christianisme d'Ausone, par Pierre de LABRIOLLE, professeur à l'Université de Fribourg. (N° 561.)

On peut dire que nul ne fut plus douloureusement étonné qu'Ausone de l'éclatante conversion de Paulin; Ausone avait eu Paulin pour élève à l'Université de Bordeaux. Il avait mis en lui ses meilleurs espoirs, et il était resté lié à lui par un affectueux commerce. Et voici que ce Paulin si cher abandonnait le monde, vendait ses biens... Mais alors? et la poésie, et la culture latine, les reniait-il? Ausone ne put supporter une telle perplexité qu'aggravait encore le silence de Paulin. Il se décida à lui écrire pour le supplier de parler, de s'expliquer, de revenir. Tel fut le point de départ de la correspondance qui s'établit entre eux. C'est là un document d'un intérêt psychologique et historique incontestable. Il se lit avec infiniment d'agrément dans la traduction de M. de Labriolle, qui le commente avec beaucoup de finesse et d'érudition.



NECROLOGIE

Ier Ordre. — Le T. R. P. Ferdinand Cochet ex-provincial de la Province franciscaine française de Saint Bernardin, décédé à Monte-Carlo le 9 juin 1910 à l'âge de 66 ans après 45 ans de religion.

Le zèle qu'il a déployé pour la diffusion et l'extension de l'influence sociale du Tiers-Ordre, mérite à notre confrère les suffrages de tous les tertiaires. Il a fait du bien, un bien qui restera, grâce aux Congrès dont il a été l'instigateur infatigable, l'organisateur et le président.

Le Congrès national de Paray-le-Monial en particulier fut son œuvre. Il en préparait un plus grandiose quand Dieu l'appella à lui. Daigne Saint François lui obtenir la récompense promise aux hommes de bonne volonté.

Montréal. — Fraternité Saint-Antoine de Padoue. — Mde Modeste Fréchette, née Louise Gaboury, en religion Sr Marie-Charlotte, décédée le 18 juin, après 9 ans de profession.

— Mde Alfred Gauthier, née Angèle Cousineau, âgée de 64 ans, décédée le 7 juillet.

— **Fraternité Saint-Joseph.** — M. Edouard Nuckle, en religion Fr. François, décédé le 3 juillet, après 4 ans de profession.

— **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mde Amédée Méryneau, en religion Sr Elisabeth, décédée le 26 juillet, après 12 ans de profession.

— Mlle Emérentienne Babin, décédée à Saint Bonaventure le 22 mai.

— Mde Alphonse Desmarais, en religion Sr Jésus Marie, décédée en juillet à l'âge de 67 ans, après 10 ans de profession.

— **Fraternité Notre-Dame-des-Anges.** — Mde Michel Bilodeau, née Adélaïde Cloutier, en religion Sr François d'Assise, à l'âge de 83 ans, après 15 ans de profession.

— Mlle Azéline Bertrand, en religion Sr Marguerite de Coitone, âgée de 73 ans, après 22 ans de profession.

— Mlle Julie Lefèbvre, en religion Sr François, à l'âge de 66 ans, après 14 ans de profession.

— Mde Joseph Comolli, née Louise Questa, en religion Sr Joseph-Alphèze, décédée le 18 juillet, à l'âge de 40 ans, tertiaire isolée.

Grande chrétienne, cette sœur a supporté sa très longue maladie avec une soumission admirable à la volonté de Dieu. Plusieurs fois le jour, elle faisait agenouiller ses chers petits enfants, priait avec eux quand les forces le lui permettaient, et leur répétait leur devoir envers leur tante qu'elle prévoyait devoir leur servir de mère, envers leur père, envers Dieu, quand elle ne serait plus là. Et lorsqu'elle se fut éteinte, ce fut une enfant de quatre ans et demi qui récitait à haute voix le chapelet auprès de sa mère défunte. Bel exemple pour les mères qui négligent d'enseigner à prier à leurs enfants. H. L.

Les Trois-Rivières. — Mde Anselme Gélinas, née Ernestine Trépanier, en religion Sr Paul Anselme, décédée le 24 mai 1910, à l'âge de 33 ans, après 5 mois de profession.

— Mde Olivier Poirier, née Georgine Landry, en religion Sr Joseph, décédée le 24 mai à l'âge de 70 ans, après 30 ans de profession.

— Mde Théodore Martel, née Nathalie Lafontaine, décédée le 4 juin à l'âge de 82 ans.

— Mde Louis Delagrave, née Louise Garceau, tertiaire isolée, décédée le 5 juin à l'âge de 32 ans.

Sainte-Ursule — Mde Vve Louis Comeau, née Léa Bouchard, en religion Sr Saint Ignace de Loyola, décédée le 17 juin.

Sainte-Thérèse. — M. Cyrias Paquin, décédé le 5 août à l'âge de 25 ans, après 5 ans de profession.

Scottstown. — M. Ferdinand Boulet, en religion Fr. Ferdinand, décédé le 27 mai à l'âge de 64 ans, après 1 an de prise d'habit, profès au lit de mort.

Longueuil. — Mdes Moïse Marcil, Henri Bréard, M. Louis Courcy.

Saint-Zotique. — Mlle Onésime Montmarquet, tertiaire isolée.

Acton Vale. — M. Victor Lapointe, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 19 juillet, à l'âge de 50 ans. Tertiaire isolé.

Ce fut un digne fils de Saint François qui comprit bien son rôle de tertiaire ; il était l'âme des œuvres paroissiales, et remplit plusieurs charges dans la municipalité ; la dignité toute chrétienne de sa vie l'a rendu admirable à tous.

Montmagny. — Mlle Lumina Gaudreau, en religion Sr Sainte-Adélaïde, décédée le 26 juillet 1910 à l'âge de 39 ans, après avoir fait profession au lit de mort.

— Mlle Marie Boulet, en religion Sr Saint-François d'Assise, décédée le 26 juillet 1910 à l'âge de 80 ans et 2 mois, après 38 ans de profession.

— Mde Vve Augustin Fournier, née Léa Couture, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 27 juillet 1910 à l'âge de 78 ans, après cinq ans de profession.

Lacolle. — Mde Osiat Levreau, en religion Sr Joseph, décédée à l'âge de 50 ans.

— Mde Joseph McNeil, en religion Sr Joseph, décédée à l'âge de 62 ans.

— Mde Jean Ubald Tremblay, Sr Anne, décédée à l'âge de 66 ans.

— M. Etienne Royer, Fr. Alfred, décédé à l'âge de 60 ans.

— Mde Alarie Girard, Sr François, décédée à l'âge de 42 ans.

— M. Alphonse Corbière, Fr. Paul, décédé à l'âge de 44 ans.

Saint-Alban. — Mde Edouard Morin, née Marie-Louise Fréchette, décédée le 31 mars 1910 à l'âge de 82 ans.

— M. Samuel Grondines, en religion Fr. Samuel, décédé le 6 juin 1910 à l'âge de 42 ans, après 7 ans et demi de profession.

— Mde Arsène Gosselin, née Elmire Brunet, en religion Sr Sainte-Elisabeth de Hongrie, décédée le 11 juillet 1910 à l'âge de 36 ans, après 1 an et trois mois de profession.

Saint-Justin. — Mde Joseph Clément, décédée le 15 juillet à l'âge de 73 ans, après 4 ans de profession.

— M. Prosper Maheu, en religion Fr. Michel, décédé le 18 juillet à l'âge de 79 ans, après 12 ans de profession.

Sainte-Flavie. — Mlle Marie-Adèle Dastous, en religion Sr Marie de l'Annonciation, décédée le 31 juillet à l'âge de 18 ans, après 3 ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mde Damase Létourneau, née Adélaïde Guay, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 20 juillet à l'âge de 76 ans, après 7 ans de profession.

Saint-Hyacinthe. — Mde Pierre Côté, en religion Sr Saint-Antoine de Padoué, décédée le 9 juillet après 6 ans de profession.

Hull. — Mde J. B. Archambault, née Philomène Bergeron, en religion Sr Jeanne de Prado, décédée en novembre 1909 après 4 ans de profession.

— Mde Georges Spencer, née Ursule Legault, en religion Sr Sainte-Justine, décédée en février 1910 après 3 ans de profession.

— Mde Samuel Richer, en religion Sr Sainte-Rose de Lima, décédée en mars 1910 après 11 ans de profession.

— Mde André Comeau, en religion Sr Saint Josaphat, décédée au mois de mai 1910, après 10 ans de profession.

— Mde Xavier Cadieux, en religion Sr Saint-Xavier, décédée le 24 juillet 1910 après 12 ans de profession.

Fall River Mass. — Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Michel Boulanger, née Géraldine Fournier, en religion Sr Saint-Michel, décédée le 2 juillet 1910 à l'âge de 57 ans, après cinq ans de profession.

— Mde Georges Ouellette, née Pauline Dubé, Sr Saint-George, décédée le 23 juin 1910 à l'âge de 67 ans, après plusieurs années de profession.

— Mde Hyppolite Fournier, née Marie-Emilie Lemieux, décédée le 14 juillet après 18 ans de profession.

— Mde Adélarde Desnoyers, née Métheldy Lafevbre, décédée le 17 juillet après plusieurs années de profession.

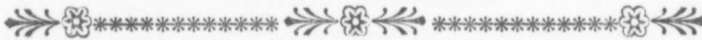
— **Fraternité de l'Immaculée Conception.** — Mlle Emma Lafayette, en religion Sr Thérèse de Jésus, décédée le 24 juillet à l'âge de 69 ans.

— Mde Godfroy Robert, en religion Sr Marguerite, décédée le 26 juillet à l'âge de 80 ans, après 18 ans de profession.

Manchester. N. H. — M. Adrien Goudreau, en religion Fr. François, décédée le 20 juin à l'âge de 74 ans, après 6 ans de profession.

Southbridge. Mass. — M. Michel Dumas, en religion Fr. Michel, décédé le 28 mai 1910, profès au lit de mort après un an de noviciat.

R. I. P.



Faveurs diverses

Montréal. — Saint-Enfant-Jésus. — J'avais fait la promesse de faire paraître dans la *Revue* si j'obtenais une position pour mon neveu et je demandais cette faveur par l'intercession de Saint Joseph et de Saint Antoine. Je viens avec recon-

nais-ance remplir ma promesse car mon protégé a obtenu une position meilleure que je n'espérais et il commença à travailler un mardi jour consacré à Saint Antoine. Mille remerciements. Une tertiaire. — Remerciements au Sacré-Cœur, à la Sainte Vierge, à Saint Joseph et à Saint Antoine pour faveur temporelle obtenue avec promesse de la faire publier dans la *Revue*. Une abonnée. — Remerciements à Saint François pour faveur obtenue avec promesse de publier. J. S. — Remerciements à Saint Antoine pour objet retrouvé après promesse de publier dans la *Revue* Mde H. C. C. — Je rends grâce à Notre-Dame du Perpétuel Secours d'avoir détourné de moi une grande maladie. J. M.

Québec. — Faveur spéciale du Sacré-Cœur, pour obtention de brevet, par l'intercession de la Sainte Vierge et de Saint Joseph avec promesse de faire publier. Avec reconnaissance. Une tertiaire.

Trois-Rivières — Remerciment à Saint Antoine pour une guérison obtenue avec promesse de publier. Mon enfant s'étant fortement écorché le visage, je craignais qu'il ne lui en restât des cicatrices, mais grâce à Saint Antoine il n'en reste aucune trace. Mde L. — Actions de grâces à Saint Antoine pour une grande faveur obtenue. L. A. — Remerciment au Père Didace pour une guérison obtenue par son intercession. M. A. B. — Grande grâce et faveur obtenue dans le mois de Marie par une neuvaine faite en l'honneur de la Sainte Vierge et de Saint Joseph, après promesse de publier. Mille actions de grâces à Saint Joseph. Mde M. A. B.

Lachine. — Remerciment au Sacré-Cœur pour grande faveur accordée à l'intercession de Saint Joseph et de Saint Antoine de Padoue. pub. prom. tertiaire. — J'ai promis à la bonne Sainte Anne et à Saint Antoine de publier le retour à la santé et à ses devoirs de religion d'un parent, si je l'obtenais de leurs prières : un grand mieux s'est manifesté ; qu'ils daignent accomplir leur œuvre. Tertiaire.

Mastai près Québec. — Remerciements au Sacré-Cœur pour emploi accordé à l'intercession de Saint Joseph Sainte Anne et N. P. Saint François. pub. prom. L. E. B.

Saint-Jean. — Remerciements à la sainte Vierge et à saint Joseph pour grâce obtenue. pub. prom. P. H. G. — Faveur obtenue par l'intercession de Saint Antoine.

Saint-Martin de Laval. — Reconnaissance à Saint Antoine pour guérison M. C. Tertiaire. — Remerciements à Saint Antoine.

Sainte-Madeleine. — Remerciements à Saint Antoine pour objet retrouvé (perdu dans les chars) Tertiaire. pub. prom.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 10. — Pécheurs, 27. — Indifférents, 19. — Ivrognes, 23. — Premières communions, 4. — Vocations, 20. — Grâces d'état, 16. — Grâces spirituelles, 34. — Grâces temporelles, 15. — Familles-accord, 25. — Familles-santé, 28. — Familles-prospérité, 8. — Enfants, 20. — Jeunes gens, 14. — Jeunes filles, 19. — Mariages, 5. — Positions, 16. — Objets perdus, 5. — Malades, 32. — Défunts, 17. — Examens, 2. — Spéciales, 3.